

Communauté de Communes

MEUSE-ROGNON

Plan Local d'Urbanisme intercommunal



Annexes – Bilan concertation

Vu pour être annexé à la délibération du 28/09/2021
approuvant les dispositions du Plan Local d'Urbanisme intercommunal.

Fait à Illoud,
Le Président,

Nicolas LACROIX

ARRÊTÉ LE : 19/02/2020

APPROUVÉ LE : 28/09/2021



réalisé par



Auddicé Urbanisme
Agence Grand Est
Espace Sainte-Croix
6 place Sainte-Croix
51000 Châlons-en-
Champagne
03 26 64 05 01

Communauté de Communes

Meuse-Rognon

Plan Local d'Urbanisme
intercommunal

Annexes – Bilan concertation



Communauté de Communes
MEUSE-ROGNON

ÉLABORATION DU PLAN D'URBANISME INTERCOMMUNAL

BILAN DE LA CONCERTATION

« La concertation est le fil rouge de l'élaboration d'un document d'urbanisme, nécessaire et enrichissant elle est l'opportunité de préparer un projet en cohérence avec le territoire et ses acteurs. »

I) CONTEXTE REGLEMENTAIRE, CODE DE L'URBANISME

Article R153-20

- Créé par Décret n°2015-1783 du 28 décembre 2015 - art.

Font l'objet des mesures de publicité et d'information prévues à l'article R. 153-21 :

1° La délibération qui prescrit l'élaboration ou la révision du plan local d'urbanisme et qui définit les objectifs poursuivis ainsi que les modalités de la concertation.

2° La délibération qui approuve, révisé, modifie ou abroge un plan local d'urbanisme ;

Extrait de la Délibération de prescription du PLUi n°2013-71 du 6 mai 2013

« Cette concertation revêtira la forme suivante :

- Affichage de la présente d »délibération pendant toute la durée des études nécessaires dans les mairies et au secrétariat de la Communauté de Communes
- Article(s) spécial (aux) dans la presse locale
- Articles dans les différents bulletins municipaux, communautaires
- Réunion(s) avec les associations et les groupes économiques
- Réunions(s) publique(s) avec la population
- Exposition(s) publique(s) avant que le PLUi ne soit arrêté
- Affichage sur les lieux du projet
- Dossier disponible au secrétariat de la Communauté de Communes
- Article dans le site internet de la Communauté de Communes

Moyens offerts au public pour s'exprimer et engager le débat :

- Un registre destiné aux observations de toute personne intéressée sera mis tout au long de la procédure à la disposition du public, au secrétariat de la Communauté de Communes, aux heures et jours habituels d'ouverture.
- Possibilité d'écrire aux maires, au Président de la Communauté de Communes
- Des permanences seront tenues dans la période de un mois précédent « l'arrêt de projet de PLU » par le conseil communautaire
- Des réunions publiques seront organisées
- ... /... »

Ces modalités de concertation ont été reprises dans la délibération n°2018-78 du 28 mars 2018, d'extension de la procédure à l'ensemble du territoire de la CC Meuse Rognon.

II) ÉTAT RECAPITULATIF

6 mai 2013 – 12 novembre 2019

Fiche	Date	Outil de communication	Description	Diffusion
1	6 mai 2013	Extrait du Compte rendu du CC	Délibération de Prescription du PLUi	
2	13 mai 2015	Article de presse (le Journal de la Haute-Marne)	Signature du contrat PLUi avec le Bureau d'études Environnement Conseil	
3	Novembre-décembre 2015	Ateliers thématiques Réunions	Réunions thématiques avec interventions de la société civile	Bourmont Saint-Blin Merrey Sommerécourt
4	Janvier 2016	Site internet et flash infos	Création de la page dédiée au PLUi sur le site www.ccbbsb.fr ; mise en ligne d'un flash info pour annoncer les réunions de présentation du diagnostic territorial	
5	29 janvier 2016	Article de presse (voix de la Haute-Marne)	Avancement du diagnostic territorial	
6	11 février 2016	Article de presse (gazette Manois)	Réunion personnes publiques associées, présentation du diagnostic territorial	
7	10 mars 2016	Affiches	Réunions publiques pour la présentation du diagnostic territorial à la population	Affichage au siège de la CC, et dans les commerces locaux

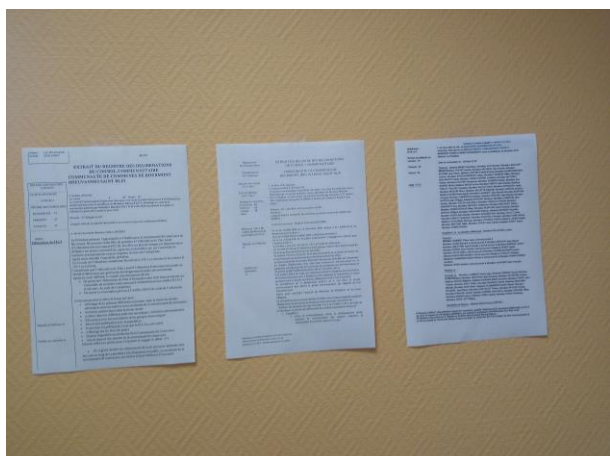
8	Mai-juin 2016	Article de presse	Stands	Saint-Blin, Bourmont, Illoud, Breuvannes-en-By
9	Juin 2016	Tournée des entreprises Réunions	Réunions de travail avec les entreprises du territoire	Invitation des entreprises par courrier
10	Octobre 2016	Bulletin intercommunal CCMR	Article de présentation du travail d'élaboration du PLUi.	Distribué dans tous les foyers du territoire intercommunal
11	2017	Site internet	Création des pages dédiées au PLUi sur le site internet www.meuserognon.fr	Invitation des entreprises par courrier
12	Juin 2017	Tournée des entreprises Réunions	Réunions de travail avec les entreprises du territoire	
13	Octobre 2017	Ateliers thématiques Réunions	Réunions thématiques avec interventions de la société civile	Reynel, Mareilles, Doulaincourt-Saucourt
14	28 novembre 2017	Affiche réunion Flyer « une semaine touristique »	Conférence intercommunale présentation du diagnostic territorial du Rognon et poursuite PLUi global	
15	13 mars 2018	Extrait du Compte rendu du CC	Extension de l'élaboration du PLUi à l'ensemble des 60 communes de la CCMR	
16	21 mai 2018	Extrait du Compte rendu du CC	Débat du PADD en Conseil communautaire	
17	3 juillet 2019	Permanences	Permanences zonage PLUi aux bureaux de la CCMR pour els changements de destinations des bâtiments agricoles	
18	4 juillet 2019	Article internet	Réunion des personnes publiques associées, présentation du PADD	

19	Juillet 2019	Bulletin intercommunal CCMR	Article de présentation du travail d'élaboration du PLUi.	Distribué dans tous les foyers du territoire intercommunal
20	Sept-oct 2019	Affiche	Réunions publiques pour la présentation du PLUi	Aux bureaux de la CCMR, dans les Mairies et dans les commerces locaux
21	Septembre 2019	Bandeau site internet	Annnonce des réunions publiques	
22	Septembre 2019	Article de presse	Annnonce des réunions publiques	
23	Septembre 2019	Article de presse	Annnonce de la Réunion publique de Bourmont	
24	Septembre 2019	Article de presse	Réunion publique à ROCHES-BETTAINCOURT	
25	Septembre 2019	Article de presse	Réunion Publique à BOURMONT-ENTRE-MEUSE-ET-MOUZON	
26	Octobre 2019	Article de presse	Réunion publique à BREUVANNES-EN-BASSIGNY	
27	Octobre 2019	Article de presse	Réunion des personnes publiques associées pour la présentation des zonages et du règlement	
28	Novembre 2019	Affiche	Permanences pour présenter le projet de PLUi	

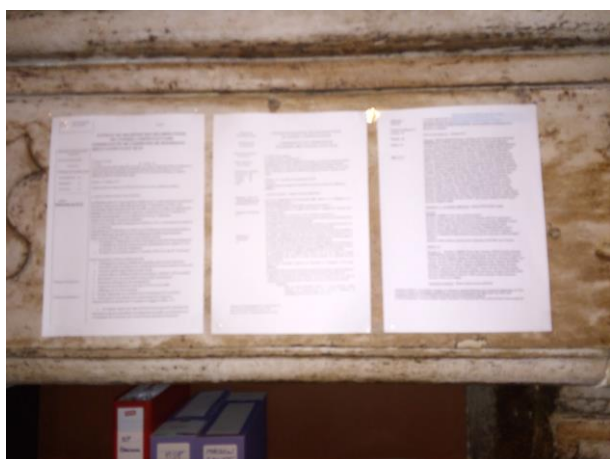
Fiche n°1 :

6 mai 2013	Extrait du Compte rendu du CC	Délibération de Prescription du PLUi
------------	-------------------------------------	--------------------------------------

Cf. Annexe 1 : Attestation d’affichage de la délibération de prescription du PLUi



Affichage Bureaux CCMR d’ANDELOT-BLANCHEVILLE



Affichage Bureaux CCMR de BOURMONT-ENTRE—MEUSE-ET-MOUZON

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 6 MAI 2013, 20 HEURES 30 A LA SALLE D'HUILLECOURT

Etaient présents : 47 représentants des communes sur 61 soit
AUBERT Bernard, BARTHELEMY Bernard, BECUS Annie, BERLOT Jacky, BINSFELD Lionel,
BORTOLOTT Thierry, BOURCELOT Daniel, BOURCELOT Jean, BOURG Béatrice, BOUVENOT
Francis, CABOCHE Jean-Claude, CHAPITEL François, CHARLET Monique, CHARROYER Edouard,
COLAS Hervé, COLAS Jean-Pierre, COSSON Claude, DAL BORGIO Michel, DESCHEN Henri, DOERN
Bernard, EMPRIN Jean-Pierre, GODARD Gilles, GRAILLOT Philippe, GUY Bernard, HASEL VANDER
Jonathan, JACQUEMIN Monique, LAMBERT Pierre-Jean, LAUMONT Jean-Claude, LAUMONT Janine,
LEBERT Françoise, LIEGEAIS Gilles, LIMAUX Christophe, MAGNIEN Claude, MAGNIEN Eric,
MATHIEU Patrick, MICHEL Raymond, MOCOQUET Thierry, OUDIT Michel, PERNY Jean-Claude,
POPULUS Francis, RENAUT Michel, ROGI Christophe, ROUYER Emmanuel, SIMMONOT Guy,
SZYMCIZYK Jacky, THOMAS Pierre-Jean, TRELAT VALLON François.

I. – Election des membres de la Commission d'Appel d'Offres (2013/68)

Considérant qu'à la suite des élections en date du 4 mars 2013, il convient de constituer la commission d'appel d'offres et ce pour la durée du mandat,

Le conseil communautaire décide à la représentation proportionnelle au plus fort reste :

Membres titulaires élus : M. Michel RENAUT M. Jean-Claude PERNY
M. Daniel BOURCELOT M. Thierry MOCOQUET
M. Jean-Pierre COLAS M. Michel OUDIT

II. – Travaux de voirie (2013/69)

Le Président fait le point sur les travaux de voirie qui peuvent regrouper en trois catégories :

Première : est constituée des travaux sur l'ancien territoire de Saint Blin et acceptés par le conseil communautaire.
Deuxième : regroupe trois communes Huillecourt, Romain sur Meuse et Champigneulle en Bassigny. Des travaux de voirie ont été signés avec les entreprises et ne sont pas exécutés. Il appartient pour la CCBSB de les exécuter dans les conditions qui ont été retenues par les communes.

Troisième : Toutes les communes qui ont des travaux à réaliser. La commission a déjà recensé tous les chantiers qui sont connus et qui dépassent largement les 90 000€ HT. Il faut lancer un AAPC.

Après présentation par Jean-Pierre COLAS, animateur de la commission, le conseil communautaire devra se prononcer sur le choix de faire ces travaux ou de les reporter.

La commission doit poursuivre la mission pour définir l'intérêt communautaire afin de proposer les travaux en toute connaissance de cause.

Le conseil communautaire :

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide

- que les travaux de la première et deuxième catégories peuvent être exécutés.

- les travaux de la troisième catégorie seront exécutés sur le BP 2013

- le Président sollicitera les aides du conseil général (FGI et FAL) ainsi qu'au titre des amendes de police.

- un maître d'œuvre sera retenu par le président suivant délégation permanente du conseil communautaire et après études et estimation un AAPC pourra être lancé

Le Vice-Président propose de répartir l'enveloppe attribuée pour la voirie de la façon suivante :

- 10% de part fixe
- 90% au nombre d'habitants

III. – Demandes de subvention (2013/70)

Le Président rapporte à l'assemblée que les Amis du château de Lafauche sollicite la communauté pour une subvention au titre exceptionnel de 2000€ pour l'acquisition d'une tondeuse à gazon de 6164€ utilisée pour l'entretien du site et une seconde pour les dépenses de fonctionnement de l'association, à hauteur de 1200€.

L'API de Breuvannes en Bassigny sollicite également la communauté de communes pour une aide au fonctionnement du fait de l'existence du foyer de vie. A noter que la commune de Saint Blin est également sollicitée et apporte une

- d'allouer l'aide exceptionnelle de 2000€ aux Amis du Château DE Lafauche
- décide à la majorité (pour : 45 abstention : 1 contre) : 1) favorable pour une aide de 1000€
- d'accorder une aide de fonctionnement de 1200€ aux Amis du Château de Lafauche
- décide à la majorité (pour : 46 contre) : 1) de ne pas apporter une aide de fonctionnement à l'API de Breuvannes en Bassigny

La décision modificative détaillée ci-dessous sera exécutée au BP 2013 budget général

- Section Fonctionnement
- Chapitre 011
- Article 61521 – terrain : - 3200€
- Article 6574 : versement de subvention aux associations : + 3200€

IV. – Elaboration du PLUi (2013/71)

Le Président présente l'opportunité et l'intérêt pour la communauté de communes de Boumont, Breuvannes Saint Blin de procéder à l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi). En effet, un plan de zonage est important pour délimiter les zones constructibles, agricoles, industrielles etc sur l'ensemble du territoire communautaire et pour respecter les lois sur l'urbanisme.

Après avoir entendu l'exposé du président,

Vu le code de l'urbanisme notamment les articles L123-1 et suivants et les articles R 123-1 et suivants,

Considérant que l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal aurait un intérêt évident pour une gestion du développement durable intercommunal.

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide :

- De prescrire l'élaboration du Plan d'Occupation des Sols Intercommunal sur l'ensemble du territoire intercommunal conformément aux articles R 123-1 et suivants du code de l'urbanisme
- De lancer la concertation prévue à l'article L300-2 du code de l'urbanisme

Cette concertation revêtira la forme suivante :

Moyens d'information à utiliser (*) à choisir selon le choix de la commune

- Affichage de la présente délibération pendant toute la durée des études nécessaires dans les mairies et au secrétariat de la communauté de communes
- Article(s) spécial (aux) dans la presse locale
- Articles dans les différents bulletins municipaux, bulletins communautaires
- Réunion(s) avec les associations et les groupes économiques
- Réunion(s) publique(s) avec la population
- Exposition (s) publique(s) avant que le PLUi ne soit arrêté
- Affichage sur les lieux du projet
- Dossier disponible au secrétariat de la Communauté de Communes
- Projection d'une vidéo
- Article dans le site internet de la communauté de communes
- Moyens offerts au public pour s'exprimer et engager le débat : (*)

- Un registre destiné aux observations de toute personne intéressée sera mis tout au long de la procédure à la disposition du public, au secrétariat de la communauté de communes, aux heures et jours habituels d'ouverture.
- Possibilité d'écrire aux maires, au président de la communauté de communes
- Des permanences seront tenues dans les mairies par le Président, le vice-président et les membres de la commission urbanisme dans la période de un mois précédant l'arrêt du projet de PLUi par le conseil communautaire
- Des réunions publiques seront organisées
-/.....

Le conseil communautaire se réserve la possibilité de mettre en place toute autre forme de concertation si cela s'avère nécessaire.

13 mai 2015 (le Journal de la Haute-Marne)	Article de presse	Signature du contrat PLUi avec le Bureau d'études Environnement Conseil
--	-------------------	---

Intercommunalité : c'est parti pour le Plui

Mercredi 13 mai, en mairie, Bernard Guy, président de la Communauté de communes de Chaumont, Brevannes, Saint-Blin (CCBBSB), a signé la convention relative à l'étude du Plan local d'urbanisme intercommunal (Plui), avec Ludovic Hermant, directeur d'Environnement Conseil, de Châlons-en-Champagne. Ce bureau a été choisi après la procédure d'appel d'offres, à laquelle avaient répondu sept autres cabinets.

élections municipales de 2014, impliquant le renouvellement des délégués de la CCBBSB, s'est exhalé Bernard Guy.

De concert avec Christophe Limaux, vice-président chargé de l'urbanisme, et de Sophie Guignier, chargée de mission.

«Enfin ! On signe ce marché au bout de trois ans. D'une part, la réglementation n'a pas cessé d'évoluer et il y a eu aussi les



Sophie Guignier, Christophe Limaux, Bernard Guy et Ludovic Hermant ont officialisé le lancement du Plan local d'urbanisme intercommunal (Plui).

LA FAUCHE

Le domaine de Lavaux va accueillir du public



Dans le cadre de l'opération "Visiter un jardin en Haute-Marne", les propriétaires du domaine de Lavaux recevront des écoliers de Saint-Blin, vendredi 5 juin, à 10 h 30, puis des élèves de Prez-sous-Lafauche, à 14 h 30. Le parc sera ouvert à tout public, avec des visites guidées, samedi 6 juin et le lendemain, dimanche 7, à 14 h et 16 h 30.

«Avec son parcours offrant au regard, plans d'eau, cascade et étangs, pêche et rucher, le parc de Lavaux est caractéristique de la fin du pilloresque. Il comporte un ensemble remarquable d'ouvrages décoratifs et de fabriques en mortier de ciment armé, donnant l'illusion du bois ou des rochers, créés entre 1908 et 1912 par l'artisan rocailleux Ernest Chaumeton, artisan, originaire de la Creuse. Situé au cœur d'un domaine agricole et forestier, témoignage d'un art de vivre en

Kiosque à glacière réalisé en 1909 avec la technique du rocailleux par Ernest Chaumeton.

autarcie, le parc de Lavaux rend hommage au goût d'une époque à la croisée du romantisme et de l'innovation technique.»

PREZ-SOUS-LAFAUCHE - LIFFOL-LE-PETIT

Agenda sportif de l'US Saunelle

Demain, les U6 à U9 ont un plateau au stade Yves-Greslon, gare de Prez-sous-Lafauche, à 9 h 30. Les U11 ont un plateau à 14 h à Langres. Les U13 se déplaceront à Val-Motron. Les U15 recevront au stade de Bourmont, à 15 h, l'équipe de Sud52 gpt2. Dimanche, les seniors A se déplaceront à La Vauloise. Les seniors B recevront, au stade Yves-Greslon, gare de Prez-sous-Lafauche, à 15 h, l'équipe de Colombey.

Fiche n°3 :

Novembre- décembre 2015	Ateliers thématiques Réunions	Réunions thématiques avec interventions de la société civile
----------------------------	----------------------------------	---

7 ateliers thématiques ont été co-animés par Environnement Conseil et la CCBBSB, l'objectif était d'aborder chaque thématique avec des acteurs du territoire, des élus, des techniciens et ainsi pourvoir traduire dans le PLUi les leçons de ces échanges.

Ateliers de travail n°3 & 4 du 17 novembre 2015 à BOURMONT

- Matinée : Atelier activités et développement économique
Présentation du diagnostic thématique par Environnement Conseil
Enrichissement du diagnostic avec quelques témoignages

Réactions – débats

Conclusion – définition de pistes à développer lors des travaux du PADD



Salle Louise Michel – source Maps

- Après-Midi : Atelier activités agricoles et forestières
Présentation du diagnostic thématique par Environnement Conseil
Enrichissement du diagnostic
 - intervention de Mr Perrin, présentation de son projet d'unité de méthanisation
 - intervention de Mr Morlot, présentation de son projet d'unité de méthanisation
 - intervention de Mr Flammarion, représentant de la Chambre d'Agriculture
 - intervention de l'AMAP « Prez de chez nous », présentation et témoignage
 - complément par la DDT

Réactions – débats

Conclusion – définition de pistes à développer lors des travaux du PADD

Ateliers de travail n°5 & 6 du 26 novembre 2015 à SAINT-BLIN

- Matinée : Atelier patrimoine, paysage et tourisme

Présentation du diagnostic thématique par Environnement Conseil

Enrichissement du diagnostic

- intervention de l'Association pour la Mothe, présentation et témoignage
- intervention de l'Association la SHAB, présentation et témoignage
- intervention de l'Association Médiévalys, présentation et témoignage
- intervention de Mr Godard, Vice-Président en charge de la Commission Culture, Tourisme et Patrimoine, bilan des activités de la Commission et des chantiers en cours
- intervention de Mme Mouton, représentante du CAUE Haute-Marne
- intervention de Mme Mullem-Delahaye, représentante de l'ARCAD
- complément par la DDT

Réactions – débats

Conclusion – définition de pistes à développer lors des travaux du PADD

- Après-Midi : Atelier commerces, services et équipements

Présentation du diagnostic thématique par Environnement Conseil

Enrichissement du diagnostic

- intervention de Mr Pargon, représentant du garage Pargon, présentation et témoignage
- intervention de Mr Mathieu, représentant du Service de Soins Infirmiers A Domicile, présentation et témoignage.
- intervention de Mme Blandin, représentant l'ADMR de Saint-Blin au sujet des Nouvelles Activités Périscolaires et du centre de loisirs, présentation et témoignage.
- complément par la DDT

Réactions – débats

Conclusion – définition de pistes à développer lors des travaux du PADD



Salle du tribunal de Saint-Blin, Source Maps

Ateliers de travail n°7 & 8 du 8 décembre 2015 à MERREY

- Matinée : Atelier démographie, habitat, logements

Présentation du diagnostic thématique par Environnement Conseil

Enrichissement du diagnostic

- intervention de Mr Rogi, mandataire Immobilier, présentation et témoignage
- intervention de Mme Mouton, représentante du CAUE Haute-Marne
- intervention de Mme Mullem-Delahaye, représentante de l'ARCAD
- intervention de Mr Delaunnay, représentant du Pays de Chaumont, bilan du Programme d'Intérêt Général Habiter Mieux
- complément de la DDT

Réactions – débats

Conclusion – définition de pistes à développer lors des travaux du PADD

- Après-Midi : Atelier commerces, services et équipements

Présentation du diagnostic thématique par Environnement Conseil

Enrichissement du diagnostic

- intervention de Mr Caboche, représentant du Syndicat des eaux de la Manoise, présentation et témoignage
- intervention de Mr Bouvenot, représentant du Syndicat des eaux Nord Bassigny, présentation et témoignage.
- intervention de Mme Jacquemin, représentant du Syndicat des eaux de la source Jourageot, présentation et témoignage.
- intervention de Mr Guy, représentant du Syndicat des eaux Saint-Blin – Semilly, présentation et témoignage.
- intervention de Mme Mullem-Delahaye, représentante de l'ARCAD
- complément par la DDT

Réactions – débats

Conclusion – définition de pistes à développer lors des travaux du PADD



Salle des fêtes de Merrey, source maps

Atelier de travail n°9 du 18 décembre 2015 à SOMMERÉCOURT



Salle des fêtes de Sommerécourt, source Maps

- Matinée : Atelier déplacements, mobilité et relation avec les territoires voisins

Présentation du diagnostic thématique par Environnement Conseil

Enrichissement du diagnostic

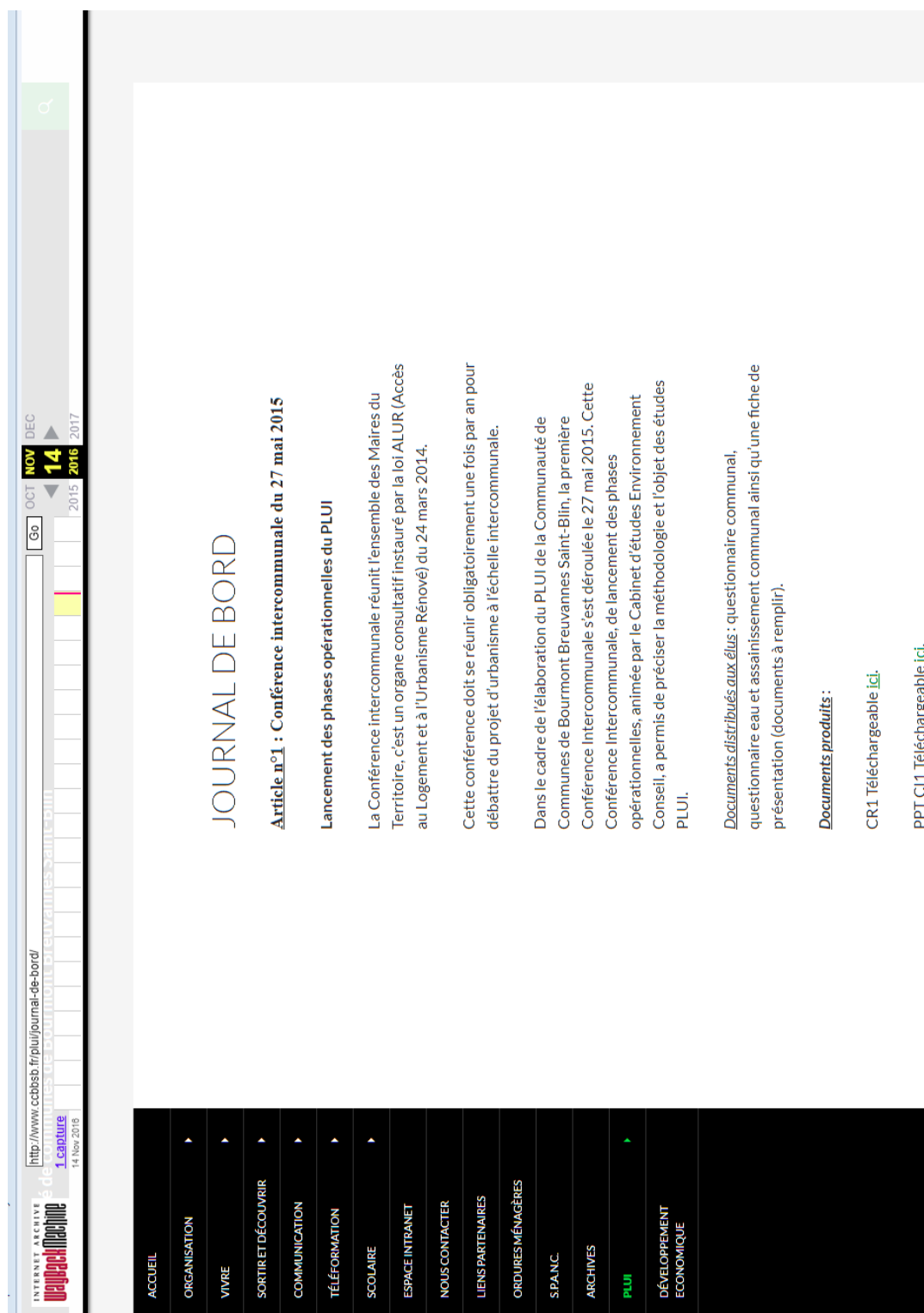
- intervention de Mr Ravel, représentant de la société APRR
- intervention de Mr Thomas, Président du SIVOS de Bourmont, présentation du syndicat et de son fonctionnement.
- intervention de Mr Godard, Maire d'Orquevaux, en faveur du covoiturage
- intervention de Mr Nicolas, représentant de la CC du Bassin de Neufchâteau, témoignage
- intervention de Mr Delaunnay, représentant du Pays de Chaumont, bilan du programme d'actions en faveur de la mobilité et présentation du Guide publié pour illustrer la démarche, il ajoute également qu'une réflexion sur le covoiturage à l'échelle de l'arrondissement de Chaumont a été menée.
- intervention de Mr COLAS (Vice-Président CCBBSB en charge de la Voirie), bilan et témoignage.
- complément de la DDT

Réactions – débats

Conclusion – définition de pistes à développer lors des travaux du PADD

Fiche n°4 :

Janvier 2016	Site internet et flash infos	Création de la page dédiée au PLUi sur le site www.ccbbsb.fr ; mise en ligne d'un flash info pour annoncer les réunions de présentation du diagnostic territorial
--------------	------------------------------	--



JOURNAL DE BORD

Article n°1 : Conférence intercommunale du 27 mai 2015

Lancement des phases opérationnelles du PLUI

La Conférence intercommunale réunit l'ensemble des Maires du Territoire, c'est un organe consultatif instauré par la loi ALUR (Accès au Logement et à l'Urbanisme Rénové) du 24-mars 2014.

Cette conférence doit se réunir obligatoirement une fois par an pour débattre du projet d'urbanisme à l'échelle intercommunale.

Dans le cadre de l'élaboration du PLUI de la Communauté de Communes de Bourmont Breuvannes Saint-Blin, la première Conférence Intercommunale s'est déroulée le 27 mai 2015. Cette Conférence Intercommunale, de lancement des phases opérationnelles, animée par le Cabinet d'études Environnement Conseil, a permis de préciser la méthodologie et l'objet des études PLUI.

Documents distribués aux élus : questionnaire communal, questionnaire eau et assainissement communal ainsi qu'une fiche de présentation (documents à remplir).

Documents produits :

CR1 Téléchargeable [ici](#).

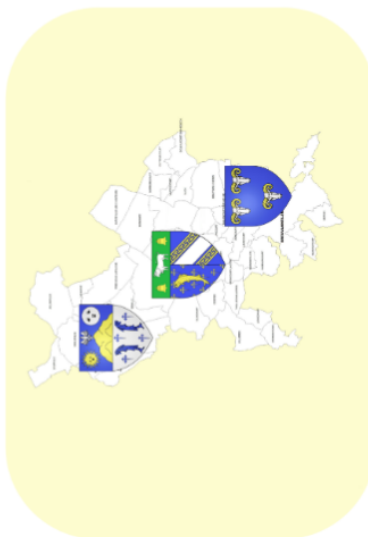
PPT C11 Téléchargeable [ici](#).

ACCUEIL

Suite à la fusion du 1er janvier 2017 Les communautés de communes de Bourmont, Brevuannes, St-Blin et de la Vallée du Rognon deviennent la communauté de communes Meuse Rognon.

En conséquences, un nouveau site internet a été créé. Il est consultable à cette adresse : <http://www.meuserognon.fr>. Merci de votre compréhension.

Communauté de Communes



FLASH ACTUALITÉS



13/09/16 Compte rendu du Conseil Communaautaire

Mise en ligne du dernier
Compte Rendu du
Conseil

Communaute de la Communaute de
communes de Bourmont Breuvannes Saint-Bli

Avis aux familles

Le conseil communautaire s'est réuni le 12 juillet 2016 pour voter les tarifs de la restauration et de la garderie.



Le diagnostic du PLUI se poursuit

Le PLUI est entré dans sa phase de diagnostic territorial l'été dernier.



Goncourt

Un reportage sur le prix Goncourt



Fiche n°5 :

29 janvier 2016	Article de presse (VHM)	Avancement diagnostic territorial
-----------------	-------------------------	-----------------------------------

chaumontaises pour repérer les endroits propices à son atelier photo.

Dans son péritoire, elle a vu des garages vides, elle a atterri à l'espace

chaumont se finale région: Ouplades d Bergers, qui s mercredi 3 fa (08). L'obedi des deux jeu sélectionnés) nationale, ori 27 février au l'agriculture

coitage, une trousse de couture, un jouet d'enfance et même un lapin vivant. Pour l'artiste, « C'est une très belle expérience à refaire ».

STÉPHANE LILAHINI
CORRESPONDANT

par Christophe Linaux, maire de Sommevoire et vice-président de la CCBBSSB. Elle est composée de sept membres, tous maîtres de différentes communes, assistés par Sophie Guignier, chargée de mission au sein de la communauté de communes. Ludovic Bernant, directeur d'Environnement Conseil, a tiré un bilan participatif positif des sept ateliers de diagnostic qui se sont déroulés en autonomie. Samuel Léon chef de projet de ce même cabinet a présenté les grands éléments qui apparaissent lors de ce diagnostic. On ne sera pas étonnés de constater que le bilan démographique est négatif avec un vieillissement de la population. Par ailleurs le nombre de personnes par logement diminue ce qui donne à réfléchir sur le type de logement à proposer.

L'activité économique n'est pas au beau fixe. « S'appuyer sur les forces vives locales » ne sera certainement pas suffisant. Quelques suggestions ont été émises pour attirer les entreprises : « faire connaître le

Voix de la Haute-Marne • 9 • Vendredi 29 janvier 2016

JEAN FÉVRIE
CORRESPONDANT

CANTON DE BOLOGNE

Urbanisme

Un diagnostic avant un plan

La commission urbanisme de la Communauté de communes de Bourmont-Breuvannes Saint-Blin s'est réunie le 18 janvier en mairie d'Orquevaux. L'objectif : faire le point sur ses travaux en cours destinés à l'élaboration d'un Plan d'urbanisme intercommunal (PLUi).

Par une délibération du 6 mai 2013, la Communauté de communes de Bourmont-Breuvannes Saint-Blin (CCBBSSB) a prescrit l'élaboration d'un Plan local d'urbanisme intercommunal sur l'ensemble de son territoire. Concrètement, son but est de permettre de gérer durablement l'utilisation des sols. Chaque commune est invitée à participer à l'élaboration de ce plan à travers la Conférence intercommunale ce qui permet à la collectivité d'exprimer ses intentions pour l'aménagement de son territoire sur une période

relativement longue : dix à quinze ans. C'est le conseil communautaire qui finalisera le projet.

Entretiens différents étapes auront été franchies. Tout d'abord il a été nécessaire de choisir un bureau d'études. La consultation a permis de missionner l'an dernier le cabinet spécialisé Environnement Conseil de Châlons-en-Champagne qui a aussitôt entrepris un diagnostic du territoire et ses enjeux qui sera présenté lors d'une réunion prévue le jeudi 11 février prochain où seront conviées les "personnes publiques associées" (DDT, CCI, Conseil départemental, Chambres consulaires...) trop peu présentes jusqu'alors, ainsi que les élus. Ensuite, sera élaboré un projet d'aménagement et de développement durable (PADD) qui sera suivi par l'établissement des documents de zonage puis du règlement final.

Diagnostic, premier bilan

La commission est présidée

Fiche n°6 :

11 février 2016	Extrait de la gazette de Manois	Réunion personnes publiques associées, présentation du diagnostic territorial
-----------------	---------------------------------	---

POUR UN URBANISME INTERCOMMUNAL

Mercredi 10 février en soirée, une importante réunion des représentants des 45 villages de l'Intercommunalité Bourmont - Breuvannes - Saint-Blin étaient réunis à la salle des fêtes de Manois pour faire un petit point sur les éventuels projets d'urbanisme intercommunal: le PLUI.

Mme Fabienne Scholthammer conseillère départementale et Bernard Guy président de la CCBSB présidaient cette première réunion du genre. Jean-Claude Caboche, Jean-Pierre Colas et Bernard Doern représentaient notre commune.

Qu'est-ce que le PLUI ? C'est le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

La Communauté de communes de Bourmont Breuvannes - Saint-Blin de laquelle notre village fait encore partie en attendant son rattachement avec ses voisins se penche sur les possibilités d'un projet collectif d'urbanisation en tenant compte que seulement quelques communes de notre communauté qui compte près de 7 000 habitants pour 730 km² possède un document d'urbanisme. C'est pourquoi un PLUI est nécessaire.

Il est avéré que 30% de la population de la Communauté de Communes a quitté le territoire depuis une cinquantaine d'années. L'âge des habitants, comme partout ailleurs, ne cesse d'augmenter.

Le nombre de personnes composant les

ménages a aussi diminué considérablement, impliquant une nouvelle adaptation des logements, ce qu'a expliqué le responsable Hamaris, Régis Roy.

Pour le moment, le bassin de l'emploi est quelque peu bouleversé, mais il est apparu que l'activité touristique devrait se développer surtout en ce qui concerne l'hébergement.

L'environnement et le patrimoine ont aussi été au cœur du sujet et cette première étape sera suivie du PADD (Plan d'Aménagement de Développement Durable qui verra le jour d'ici la fin de cette année et qui sera à la base de la rédaction des documents pour l'élaboration du PLUI.

Les maires des communes sont invités à collaborer avec les services concernés de l'Etat afin de continuer à instruire ces documents

DÉCÈS

Jacky Cornot, un enfant du pays nous a quittés à l'âge de 64 ans, mardi 9 février à la maison de repos de Lamarche Vosges) où il avait été admis depuis quelque temps.

Jacky est né à Manois le 29 août 1952. Il y a passé toute sa vie, tout d'abord sa scolarité puis sa carrière professionnelle à la tréfilerie en qualité de tréfileur et de trempeur.

Le 6 février 1999, il épousait Agnès Pierre avec laquelle il eut 2 enfants, Magali et Kévin.

Agnès, son épouse décédait le 4 février 2001. Depuis, il habitait dans un logement rue de la Détourne avec son fils Kévin, mais celui-ci décédait brutalement le 6 octobre dernier.

La maladie a également cruellement frappé Jacky qui a été hospitalisé voilà un mois avant un court séjour en maison de soins.

Ses obsèques ont eu lieu au cimetière communal où il a rejoint son épouse et son fils.

A Magali, ses frères et sœurs ainsi qu'à toute sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.



Une quarantaine de maires et adjoints de la Communauté de Communes ont suivi avec attention les explications présentées à l'aide de diapo

REUNION DES DELEGUES DES ECOLES

Les délégués des écoles du SIVOS de Saint-Blin se sont réunis mardi 2 février en présence de Bernard Guy président de la Communauté de Communes, Olivier Schwartz directeur d'écoles, des enseignants, des maires des communes concernées.

La commune de Manois était représentée par le maire Jean-Claude Caboche et des délégués Mmes Vinciane Depoison, Virginie Tchernishoff et Séverine Galland.

Sécurité. Suite aux récents attentats, un Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS) a été étudié dans chaque établissement scolaire. Une fiche d'information sur les bons réflexes en cas d'accident a été remise à chaque élève.

Evaluation mi-CP. Elles se sont déroulées du 25 au 28 janvier. Les résultats ont fait l'objet d'une remontée à l'Inspection de Joinville.

Marché de Noël. Le marché de Noël s'est déroulé vendredi 11 décembre à la salle des fêtes de Saint-Blin. Bénéfice de cette soirée: 1 232 €.

Activités pédagogiques menées. Dans le cadre de l'opération « Ecoles et Cinéma », tous les élèves du CP au CM2 se sont rendus au cinéma de Chaumont mardi 26 novembre, pour visionner le film « Ponyo sur la falaise ».

Un spectacle pour les élèves de maternelle et CP « Sim Sabalin » a eu lieu à la salle des fêtes d'Illoud le 3 décembre.

Le transport et le spectacle ont été pris en charge par AIDE.

Les enfants ont apprécié ces spectacles.

Actions pédagogiques prévues.

Dans le cadre de l'opération « Ecole et Cinéma », les élèves du CP au CM2 se rendront à Chaumont jeudi 3 mars pour visionner « le magicien d'Oz ».

Loto des écoles. Il aura lieu vendredi 4 mars à partir de 18 h 30, à la salle des fêtes de Manois.

Tous les parents seront les bienvenus pour apporter leur aide ou participer à cette soirée.

Cross. Le cross des écoles de Saint-Blin,

Prez sous Lafauche, Bourmont, Breuvannes, Huillécourt, Goncourt et Clefmont est prévu jeudi 31 mars au matin. Cependant, des interrogations demeurent quant à l'organisation.

La grande Lessive. C'est une exposition d'œuvres sur le thème « faire bouger les enfants ».

Elle sera ouverte à tous jeudi 24 mars de 16 h 30 à 18 h. Les parents qui le souhaitent pourront participer en réalisant des gâteaux ou en achetant avec des boissons pour le goûter.

Presses. Toutes les classes sont inscrites à la 27^{ème} semaine de la presse qui se déroulera du 21 au 26 mars.

Piste routière. Après une préparation théorique en classe, les élèves du CM1 et CM2 participeront à la piste routière le 25 avril avec la Prévention Routière et la Gendarmerie.

Fiche n °7 :

10 mars 2016	Affiche	Réunions publiques pour la présentation du diagnostic territorial à la population	Affichage au siège de la CC, et dans les commerces locaux
--------------	---------	---	---



**Communauté de Communes
de Bourmont Breuvannes Saint-Blin**

AVIS DE REUNIONS PUBLIQUES
ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La Communauté de Communes de Bourmont Breuvannes Saint-Blin organise
deux réunions de présentation du diagnostic territorial à la population .

LE JEUDI 10 MARS 2016 à 14h30
Salle des fêtes de BREUVANNES-EN-BASSIGNY (52240)

LE JEUDI 10 MARS 2016 à 18h30
Salle Louise Michel de BOURMONT (52150)

Ces réunions seront animées par le cabinet d'études Environnement Conseil

Pour plus d'informations :
Communauté de Communes de Bourmont Breuvannes Saint-Blin
11, Boulevard des Etats-Unis
52150 BOURMONT
Tél: 03.25.02.74.86.
urbanisme-bbsb@orange.fr // www.ccbbsb.fr

« Imprimé par nos soins »
« Ne Pas jeter sur la voie publique »



Deux réunions se sont déroulées le 28 novembre 2017 :

- La réunion à Breuvannes-en-Bassigny : une dizaine de participants
- La réunion à Bourmont : environ 7 participants

Fiche n° 8 :

Mai-juin 2016	Article de presse	Stands
---------------	-------------------	--------

4 stands de la Communauté de Communes, ont été animés par Sophie GUIGNIER lors de manifestation locales sur le territoire, l'occasion de faire connaître la CCBBSB et de promouvoir le PLUi.

Des animations : sondage, questionnaires ont été mises en place

- Le 8 mai 2016 à l'occasion du Vide-grenier annuel à SAINT-BLIN
- Le 3 juin 2016 à l'occasion « Des journées jardins » à BOURMONT
- Le 19 juin 2016 à l'occasion de la foire des Tantaloches à ILLOUD
- Le vide grenier de Breuvannes a été annulé cause de mauvaise météo

Bilan des stands

En premier lieu suite à un atelier PADD réalisé par les élus deux photomontages quel territoire intercommunal pour 2030, étaient soumis au vote du public :

Proposition A :



Proposition B :



Résultats

	Saint-Blin	Bourmont	Illoud	Total
Proposition A	9	8	14	31
Proposition B	19	17	27	63
Nb votants	28	25	41	94

La proposition B fût préférée, car la A proposait des architectures modernes, les photovoltaïques et éoliennes en masse ainsi qu'un mode d'élevage hors-sol ce qui a heurté la population.

Cf. en annexe un exemplaire du questionnaire distribué

PLUI - Participation citoyenne

Ce questionnaire a pour objectif de vous faire participer à l'élaboration du PLUI sur votre village et sur votre communauté de communes en vous demandant de les caractériser, de citer leurs atouts et leurs points faibles et de réfléchir à leur avenir.

1/ Si vous deviez retenir trois qualificatifs pour évoquer le territoire de la Communauté de Communes, quels seraient-ils ? (entourez 3 réponses maximum)

tranquille, calme, paisible

convivial, accueillant

attractif pour les ménages

attractif pour les touristes

attractif pour les entreprises

en lien avec les territoires voisins

dynamique sur le plan culturel, associatif, économique rural, agricole, vert

autre, précisez :

2/ Selon vous, pour se développer, le territoire peut miser sur... (2 réponses maximum)

son environnement de qualité, ses paysages

sa situation géographique

ses sites d'intérêt touristique

son agriculture, ses entreprises

ses loisirs de pleine nature

autre, précisez :

3/ Pour vous, se déplacer c'est plutôt :

toujours avec votre voiture

à vélo, dès que vous pouvez

en transport en commun, s'il y en a

à pied, sur les courtes distances

à plusieurs, pour diminuer les frais (co-voiturage)

4/ Vos habitudes

Pour consulter un médecin ou recevoir des soins, vous allez à

Pour faire vos courses du quotidien (pain, journal...), vous allez surtout à

Pour faire vos courses alimentaire, vous allez surtout à

Pour vos autres achats (vêtement, électroménager,...) vous allez surtout à

Si vous pratiquez une activité culturelle/sportive/loisirs, vous allez surtout à

SAINT-BLIN

«On reste dans l'esprit du vide-greniers»

Le marché de communion des fêtes du dimanche pour l'association vient à l'été. Il y a eu un monde, ça se dit. On a été là et ce n'était pas.



La vide-greniers de l'Acof est désormais une tradition pour l'association. Globalement, les visages des exposants étaient souriants : «Au moins, on n'a défilé pas en froid et il n'a pas plu», a souligné l'un d'eux. L'ambiance a été conviviale, notamment du côté des stands restauration et buvette, toujours très fréquentés. Le mot de la fin appartient à la présidente, Brigitte Henriot : «Les gens ne se sont pas marchés d'urbanisme intercommunal.

sur les pieds, ils ont eu le temps de bien voir les stands, surtout occupés par des gens du village. On règle dans l'esprit du vide-greniers et loin de nous l'idée de faire une fureur.

Le prochain rendez-vous de l'Acof est prévu dimanche 12 juin, pour une journée de marche avec barbecue au menu.



Sur le stand de la communauté de communes.

DOULAINCOURT

L'ADMR veut proposer de nouveaux services



L'ADMR de la vallée du Rognon, ce sont 50 clients aidés sur neuf communes avec seize salariés.

L'assemblée générale de l'ADMR de la vallée du Rognon (aide à domicile) s'est tenue mardi 3 mai, au château de Montrol, en présence de 30 personnes.

Michel Huard, président, a rappelé le travail effectué et celui à venir. Il y a eu dix réunions de travail pour finaliser la gestion, l'organisation, afin d'être en phase avec les partenaires apportant les finances. Maintenant la priorité est donnée à la modulation, c'est-à-dire respecter, pour le personnel, le droit du travail avec un contrat spécifiant un salaire mensuel et le nombre d'heure de travail.

L'association doit faire ressortir une véritable image positive, avec des gens qualifiés tant dans l'aide apportée que face aux services privés. Le but sera donc de créer et développer une relation avec douze entités.

Pascal Poette, trésorier, a rapporté quelques chiffres : l'ADMR, ce sont 50 clients aidés sur neuf communes avec seize salariés, soit 4,50 temps plein. La répartition est en nette augmentation avec 36 personnes équipées. La présidente de la Fédération ADMR de Haute-Marne a conclu en expliquant les quelques apports aux statuts, nouveau logo. Les salariés délégués auront un droit de vote et l'ADMR se régularise avec douze entités.

ROCHES-BETTAINCOURT

Prochain conseil municipal

Une réunion du conseil municipal se tiendra vendredi 13 mai, à 20 h 30, en mairie. À l'ordre du jour : la location du terrain "sous la forêt" ; le schéma départemental de coopération intercommunale ;

Fiche n°9 :

Juin 2016	Tournée des entreprises Réunions	Réunions de travail avec les entreprises du territoire
-----------	-------------------------------------	--

Tournée développement économique

Concept validé par la CCBBSB et expérimenté à Outremécourt en décembre 2015. Sophie GUIGNIER a dressé la liste des entreprises du territoire sur la base de plusieurs sources :

- L'annuaire des entreprises de Chamapgne-Ardennes sur le site web de la CCI 52
- Les données issues de la tournée des Mairies en 2015
- Pour le secteur médical, données issues du site web « Doctolib »
- Le site web « société.com »

Déroulement des réunions

Contenu de la présentation : synthèse en introduction, puis débat libre

➔ Laisser place au débat et à l'expression

BILAN : Réunions constructives, public intéressé et souhaitant s'impliquer, la CC est mal identifiée, bon ambiance de travail, suivi à organiser.

Les réunions se sont déroulées par secteurs pour réduire les déplacements des entreprises :



**CARTE DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BOURMONT BREUVANNES SAINT-BLIN**

- Secteur entre Meuse et Sueurre (vert sur la carte), réunion le lundi 6 juin à Ozières, 12 invitations : 1 participant et 1 élu du secteur ➔ 10 % de participation
- Secteur Bassigny (bleu sur la carte), réunion le lundi 13 juin à Breuvannes-en-Bassigny, 23 invitations : 5 participants (2 excusés) et 7 élus du secteur ➔ 45 % de participation
- Secteur Meuse Mouzon (orange sur la carte), réunion le lundi 20 juin à Bourmont, 65 invitations : 16 entreprises présentes (2 excusés) et 2 élus du secteur ➔ 30 % de participation
- Secteur Manoise Saunelle (marron sur la carte), réunion le lundi 27 juin à Vesaignes-sous-Lafauche, 48 invitations : 13 participants (6 excusés) et 1 élu de secteur ➔ 40 % de participation

Taux de participation moyen : 31,25%

M MATHIEU ajoute que les réunions se sont très bien déroulées, avec une réunion à Vesaignes-sous-Lafauche qui a clôturé cette tournée avec un dialogue participatif illustrant tout à fait l'objectif de cette tournée.

Fiche n°10 :

Octobre 2016	Article bulletin intercommunal	Compétence urbanisme et PLUi
--------------	--------------------------------	------------------------------

Compétence Urbanisme

La Compétence « Aménagement de l'espace communautaire » est une compétence obligatoire exercée par la Communauté de Communes depuis le 1er janvier 2013. Plusieurs missions sont comprises dans cette compétence :

- Elaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal
- Suivi du plan façade à Bourmont
- Suivi du PIG – lutte contre la précarité énergétique
- Révision des documents d'urbanisme existants sur le territoire
- Trame verte et bleue

Une commission dédiée à l'urbanisme compte 10 membres chargés du suivi de projet. Chaque membre coordonne un secteur géographique afin d'accompagner les communes dans les questions d'urbanisme.

Le projet phare de cette compétence est l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal.

Le Conseil Communautaire a délibéré le 6 mai 2013 pour prescrire l'élaboration du document.

Une chargée de mission a été spécialement recrutée pour assurer la conduite de ce projet, elle est l'interface entre les élus, le cabinet d'études et la population.



Ce projet consiste à élaborer un zonage intercommunal réglementé. Ainsi une politique d'aménagement communautaire se mettra en place, avec des objectifs à moyen terme en matière d'habitat et de développement. L'objectif est de caractériser la nature du sol et de se projeter à moyen terme.

Le cabinet Environnement Conseil a été recruté pour mener ces études. L'année 2015 a permis de lancer le programme avec la réalisation du diagnostic territorial général.

Des réunions en communes, des ateliers thématiques, des réunions publiques se sont enchaînés pour tenir les délais. L'évolution du périmètre intercommunal imposé en 2017 implique une réflexion en conséquence, 2016 est donc l'année de la projection. Un scénario de développement du territoire sera débattu et donnera la ligne de conduite du PLUi.

Compétence Urbanisme:
Christophe LIMAUX

Nouvelles Activités Périscolaires

Dans le cadre des nouvelles activités périscolaires, les enfants de l'école de Bourmont participent à des rencontres intergénérationnelles à l'EPHAD. Ces rencontres sont toujours d'agréables moments où les liens sont favorisés.



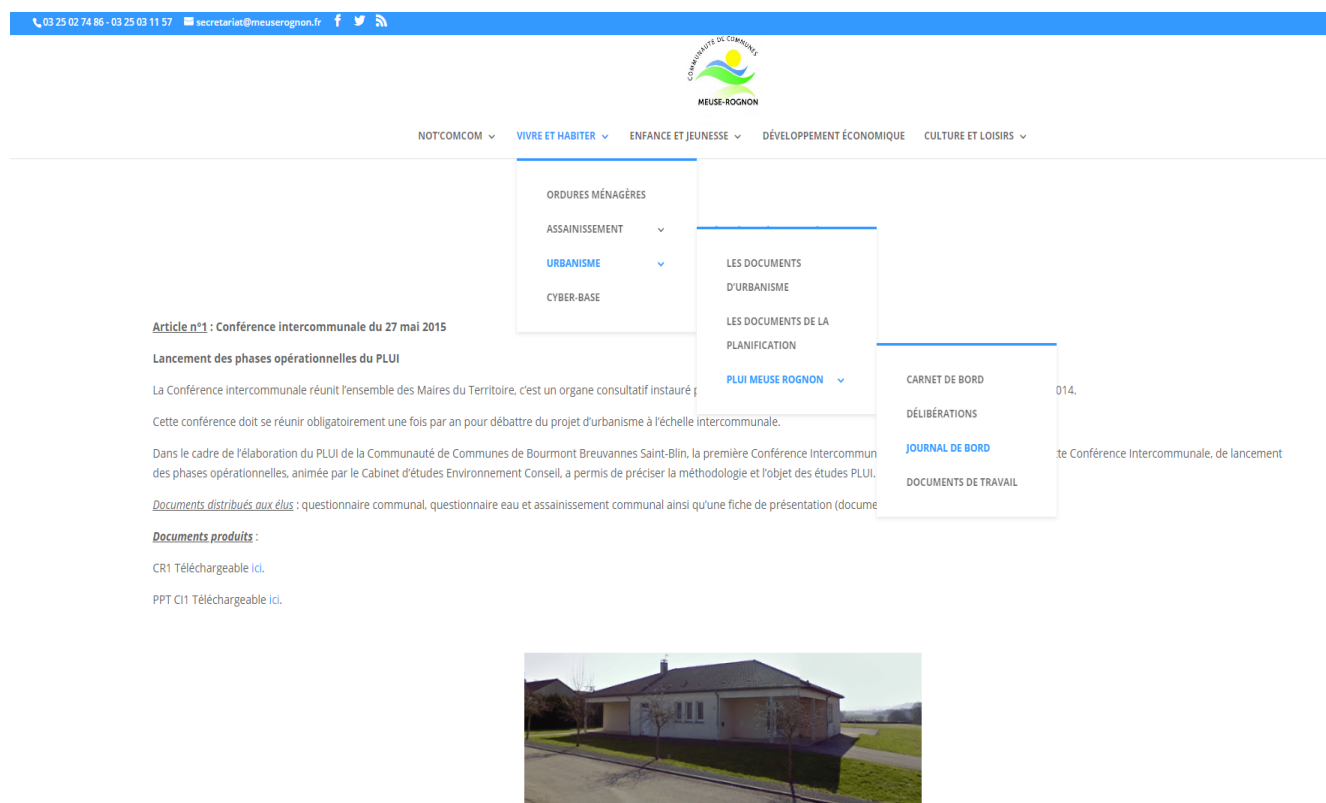
Ce sont de réels temps de partage le tout dans la bonne humeur. Diverses activités sont proposées : Atelier cuisine, jeux de société, représentation de chants

Coordnatrice service periscolaire
Carole MORO: 03 25 02 74 86



Fiche n°11 :

2017	Site internet	Création des pages dédiées au PLUi sur le site internet www.meuserognon.fr
------	---------------	--



The screenshot shows the website of the Communauté de Communes Meuse-Rognon. The navigation bar includes links for NOTCOMCOM, VIVRE ET HABITER, ENFANCE ET JEUNESSE, DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE, and CULTURE ET LOISIRS. The 'VIVRE ET HABITER' menu is expanded, showing options like ORDURES MÉNAGÈRES, ASSAINISSEMENT, URBANISME (selected), and CYBER-BASE. The 'URBANISME' sub-menu is also expanded, showing LES DOCUMENTS D'URBANISME, LES DOCUMENTS DE LA PLANIFICATION, and PLUI MEUSE ROGNON (selected). The 'PLUI MEUSE ROGNON' sub-menu is further expanded, showing CARNET DE BORD, DÉLIBÉRATIONS, JOURNAL DE BORD, and DOCUMENTS DE TRAVAIL. The main content area features an article titled 'Article n°1 : Conférence intercommunale du 27 mai 2015' with the subtitle 'Lancement des phases opérationnelles du PLUI'. The article text describes the intercommunal conference and the PLUI process. Below the text, there are links for 'Documents distribués aux élus' and 'Documents produits'. At the bottom of the article, there is a photograph of a modern house.

VIVRE ET HABITER

→ Urbanisme

- ⇒ Les documents d'urbanisme du territoire
- ⇒ Les documents de planification
- ⇒ PLUI Meuse Rognon
 - Carnet de bord
 - Délibérations
 - Journal de bord
 - Documents de travail

Fiche n°12 :

Juin 2017	Tournée des entreprises	Réunions de travail avec les entreprises du territoire
-----------	-------------------------	--

Tournée développement économique

Concept validé par la CCBBSB et expérimenté à Outremécourt en décembre 2015. Sophie GUIGNIER a dressé la liste des entreprises du territoire sur la base de plusieurs sources :

- L'annuaire des entreprises de Champagne-Ardennes sur le site web de la CCI 52
- Les données issues de la tournée des Mairies en 2015
- Pour le secteur médical, données issues du site web « Doctolib »
- Le site web « société.com »

Déroulement des réunions

Contenu de la présentation : synthèse en introduction, puis débat libre

➔ Laisser place au débat et à l'expression

BILAN : Réunions constructives, public intéressé et souhaitant s'impliquer, la CC est mal identifiée, bon ambiance de travail, suivi à organiser.

Les réunions se sont déroulées par secteurs pour réduire les déplacements des entreprises :



CARTE DU TERRITOIRE COMMUNAUTAIRE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MEUSE-ROGNON

- **Secteur** Roches-Bettaincourt (vert sur la carte), réunion le lundi 12 juin à Rcohes-Bettaincourt, 27 invitations : 4 participants (2 excusés) et 3 élus du secteur ➔ 15 % de participation
- Secteur Andelot-Blancheville (bleu sur la carte), réunion le lundi 26 juin à Andelot-Blancheville, 51 invitations : 1 participant (2 excusés) et 1 élu du secteur ➔ 2 % de participation

Taux de participation moyen : 7,50 %

Fiche n°13 :

Octobre 2017	Ateliers thématiques Réunions	Réunions thématiques avec interventions de la société civile
--------------	----------------------------------	---

Ateliers de travail n°10 & 11 du 3 octobre 2017 à REYNEL

Journée « Economie »

- Matinée : Atelier économie et tourisme

Présentation du diagnostic thématique par Environnement Conseil

Enrichissement du diagnostic

- intervention de Mme Mauricette ANESA, Le Rucher du Grand Jardin, présentation et témoignage
- intervention de Mr Jacky LEBARD, représentant du Cyclo-rail de Chantraines

Réactions – débats

Conclusion – définition de pistes à développer lors des travaux du PADD

- Après-Midi : Atelier activités agricoles et forestières

Présentation du diagnostic thématique par Environnement Conseil

Enrichissement du diagnostic

- intervention de Mr MASSELOT, vente directe de produits agricoles, présentation et témoignage
- intervention de Mr Bernard DEVOS, ONF Haute-Marne, présentation et témoignage.

Réactions – débats

Conclusion – définition de pistes à développer lors des travaux du PADD



Ateliers de travail n°12 & 13 du 10 octobre 2017 à MAREILLES

Journée « Economie » Journée « Cadre de vie »

- **Matinée : Atelier économie et tourisme**

Présentation du diagnostic thématique par Environnement Conseil

Enrichissement du diagnostic

– intervention de Mr René RALLET, Président du SIAEP de Cirey-les-mareilles et Mareilles, présentation et témoignage



– intervention de Florian MERLE, représentant du SATE du Conseil départemental de la Haute-Marne, état des lieux des dispositifs d'assainissement collectif des communes

– intervention de Mr Éric CHAUVIN, chargé des opérations d déploiement de la fibre dans la Département de la Haute-Marne

Réactions – débats

Conclusion – définition de pistes à développer lors des travaux du PADD

- **Après-Midi : Atelier paysage et cadre de vie**

Présentation du diagnostic thématique par Environnement Conseil

Enrichissement du diagnostic

– intervention de Mme Claire BAILLY, paysagiste conseil DDT Haute-Marne, présentation et témoignage

Réactions – débats

Conclusion – définition de pistes à développer lors des travaux du PADD

Ateliers de travail n°14 & 15 du 24 octobre 2017 à DOULAINCOURT-SAUCOURT

Journée « Urbanisme du territoire »

- Matinée : Atelier foncier et logement

Présentation du diagnostic thématique par Environnement Conseil

Enrichissement du diagnostic

– intervention de Mr Jean MARTINO, Chef du service Habitat de la DDT de Haute-Marne, présentation et témoignage

Réactions – débats

Conclusion – définition de pistes à développer lors des travaux du PADD

- Après-Midi : atelier mobilité, équipements publics, commerces et services

Présentation du diagnostic thématique par Environnement Conseil

Enrichissement du diagnostic

– intervention de Mr Jean-Claude CABOCHE, Vice-Président du Syndicat intercommunal de transport de Doulaincourt, présentation et témoignage

– intervention de Mr Pierre BRIZION, Président du Syndicat de transport scolaire du secteur d'ANdelot, présentation et témoignage

Réactions – débats

Conclusion – définition de pistes à développer lors des travaux du PADD

Fiche n°14 :

28 novembre 2017	Affiche réunion Flyer « une semaine touristique »	Conférence intercommunale présentation du diagnostic territorial du Rognon et poursuite PLUI global
------------------	---	---





Suite aux ateliers thématiques, nous avons relevé le défi de réaliser un planning d'une semaine touristique sur le territoire de la CCMR et ses alentours

Fiche n°15 :

13 mars 2018	Délibération	Extension de l'élaboration du PLUI à l'ensemble des 60 communes de la CCMR
--------------	--------------	--

Depuis le 1^{er} janvier 2017 la CC Meuse Rognon est compétente dans l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, elle a décidé d'étendre cette procédure à l'ensemble du territoire communal. Le montant de l'avenant financier au Marché initial AAPC n°32-603-2015 s'élève à 28,70% comme indiqué ci-dessus. Une phase de repasse de la Phase PADD est à prévoir en coût supplémentaire en totalité, les phases 3, 4 et 5 augmentent du fait qu'elles concernent 60 communes et non 45. Article 4] Les crédits nécessaires sont prévus au budget primitif principal chapitre 20 article 2031 Article 5] Le Président de la Communauté de Communes est chargé de l'exécution de la présente délibération. VALIDATION MO BATIMENT RELAIS ILLOUDEL Vu la délibération du Conseil Communautaire n°2017-209 «Bâtiment Relais Illoudel» Le Conseil rappelle le contexte, une entreprise artisanale locale souhaite s'implanter à ILLOUDEL. Dans la délibération n°2017-209 du 21 novembre 2017, le Conseil communal a délibéré pour le lancement d'une consultation des entreprises. Trois entreprises ont été consultées pour la réalisation de cette prestation: - MF CONCEPT HABITAT - ERIC LIEGEAIS - KITOS INGENIERIE BATIMENT Une demande de précisions sur la décomposition des prix a été adressée aux trois entreprises. Les candidatures ont été admises en CAO le 17 janvier 2018. Une demande de complément a été adressée avec un formulaire lettre de candidature à compléter pour préciser si la candidature est individuelle ou en groupement. Les offres ont été analysées et un classement a été prononcé lors de la CAO du 21 février 2018. Après avoir délibéré le Conseil Communautaire décide D'approuver le choix de la Commission d'Appel d'Offres D'autoriser Le Président à signer l'acte d'engagement et le CCP concernant: Article 1] Objet Prestation de maîtrise d'œuvre pour la réalisation d'un bâtiment relais de type industriel. Article 2] L'entreprise retenue est KITOS INGENIERIE BATIMENT Coordonnées: 11, rue Jeanne d'Arc 52000 CHAUMONT Tel: 03.25.03.39.51 @: kitos-ang@orange.fr Article 3] Le montant de la prestation: • Taux de la TVA: 20% • Montant HT: 19'039,60 € • Montant TTC: 22'847,52 € Article 4] Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal en investissement chapitre 21 Article 5] Le Président de la Communauté de Communes est chargé de l'exécution de la présente délibération. SYNDICAT MIXTE AMENAGEMENT HYDRAULIQUE VALLEE DE LA MEUSE 2018-31 unanimité	La présente délibération sera transmise pour information au Centre national de la propriété Forestière en application de l'article R. 113-1 du code de l'urbanisme et également adressée pour information aux communes limitrophes. Conformément aux articles R. 153-20 et R. 153-21 du code de l'urbanisme, la présente délibération fera l'objet: - o d'un affichage aux secrétariats de la Communauté de Communes et dans les mairies des communes membres durant un mois et mention de cet affichage sera effectuée dans un journal diffusé dans le département, - o d'une publication au recueil des délibérations de la Communauté de Communes, - o chacune de ces formalités de publicité mentionne le ou les lieux où le dossier peut être consulté, - o Les personnes consultées à leur demande dans les cadres de l'élaboration sont celles visées par les articles L. 132-12 et L. 132-13 du code de l'urbanisme. PLUI Avenant Délibération 2018-29 Unanimité Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et en avoir délibéré, D'autoriser le Président à signer l'avenant n°1 relatif à l'extension de la procédure PLUI sur les 60 communes membres de l'EPCI Article 1] Objet de l'avenant Extension de la procédure d'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal à l'ensemble des 60 communes membres de la Communauté de Communes Meuse Rognon. Article 2] L'entreprise en charge de l'exécution de cet avenant est: SARL AUDICE URBANISME Article 3] Le montant de l'avenant est de: Montant de l'avenant: • Taux de la TVA: 20,00% • Montant HT: 30'850,00 € • Montant TTC: 61'020,00 € • % d'écart introduit par l'avenant: 28,70 % Nouveau montant du marché public: • Taux de la TVA: 20,00% • Montant HT: 226'010 € • Montant TTC: 271'212,00 € Motivations pour le montant de l'avenant au Marché initial: Le Marché initial signé en mai 2015 concernait 45 communes, depuis le 1^{er} janvier 2017 la Communauté de Communes Meuse Rognon issue de la fusion de deux communautés de Communes compte 60 communes. 1) La CC Boumont Breuvannes Saint-Eloi avait prescrit le PLUI le 6/05/2013 et engagé l'élaboration du PLUI au travers du marché initial cité ci-dessus. 2) La CC Vallée de la Rognon n'avait pas prescrit de PLUI avant le 31/12/2016.
--	--

Fiche n°16 :

21 mai 2019	Extrait du CR du conseil Communautaire	Débat du PADD en Conseil Communautaire
-------------	---	---

2. PRESENTATION DU PROJET D'AMENAGEMENT ET DE DEVELOPPEMENT DURABLE

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de l'urbanisme et notamment les articles L. 151-2, L. 151-5 et L. 153-12 ;
Vu la délibération du 6 mai 2013 prescrivant l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal ;
Vu le projet d'Aménagement et de Développement Durable ;

CONSIDERANT qu'un débat sur les orientations générales du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) mentionné à l'article L. 151-5, a lieu au sein de l'organe délibérant de l'établissement public de coopération intercommunale et des conseils municipaux, au plus tard deux mois avant l'arrêt du projet de PLU conformément à l'article L. 153-12 du Code de l'urbanisme.

Lorsque le plan local d'urbanisme est élaboré par un établissement public de coopération intercommunale, le débat prévu au sein des conseils municipaux des communes membres est réparti tenu s'il n'a pas eu lieu au plus tard deux mois avant l'arrêt du projet de Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (second alinéa complété par l'article 35 de la loi ELAN).

Monsieur le Président présente les grands enjeux du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et rappelle l'objectif d'un arrêt de projet en octobre.

Les grandes orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable sont les suivantes :

- Structuration du territoire en faisant émerger les pôles et particularités locales (répartition des communes en fonction de leurs potentialités) ;
- Organisation des politiques d'habitat (dents creuses, logements vacants, logements en extension) ;
- Sécurisation des déplacements et aménagement des voies susceptibles d'être dangereuses ;
- Implémentation des énergies renouvelables et notamment des parcs photovoltaïques au sol ;
- Maintien et développement du tissu économique présent ;
- Mise en valeur du territoire en protégeant et en valorisant les espaces naturels ;
- Lutte contre l'étalement urbain avec des objectifs chiffrés compatibles avec les documents supra-communaux.

Monsieur le Président a donné la parole aux membres du Conseil Communautaire. Un débat sur ces orientations a lieu, les principaux échanges sont les suivants :

- Incidence du PLUI sur la gestion des chemins forestiers ;
- Importance de protection de la petite faune ;
- Prise en compte des projets émergents pour la production d'énergies renouvelables ;

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

2



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MEUSE-ROGNON

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 21 MAI 2019, 20 HEURES 00 A LA SALLE DES FÊTES DE RIMAUCOURT

Étaient présents : Mmes Mrs. BARAUX Philippe, BECUS Annie, BEGIN Dominique, BOULART Michel, BOURG Béatrice, BOUVENOT Francis, BRAYER Jean-Claude, BRIZON Pierre, CABOCHE Jean-Claude, CHAPTEL Monique, COLAS Jean-Pierre, COSSON Claude, COURTIER Vincent, DESNOYEAUX Gilles, DUPONT Jacky, DESNOYEAUX Didier (Suppléant), ECOSSE Jean-Pierre, FABRE Frédéric, FLAMMARION Marie-Claude, GARLINSKI Patrice, GRALLOT Michel, GRALLOT Philippe, GUNTHER Jean-François, GUY Bernard, HASSELVANDER Jonathan, HASSELBERGER Laurent, JOFFROY Marie-France, KLEIN Jean-Claude, LACROIX Nicolas, LADIER Gislène, LAUMONT Jean-Claude, LENE Gérard, LIMAUX Christophe, LUISIN Bernard, MARIE Marie-Agnès, MARTINS François, MASSAUX André, JACQUIN Claude (Suppléant), MONGIN François, MOCQUET Thierry, MOUZON Jean-Claude, NUFFER Jean-Philippe, PAROT Sylvie, PERRY Jean-Claude, PERRIN Florent, PETIT Didier, RALLET René, SIMONNOT Guy, SZYMZYK Jacky, THOMAS Francis, RIFART Josselin (Suppléant), VARIS Jessica, VENTRI Jean-Claude, VOLOTT Julien, soit 54 représentants des communes sur 78

Excusés : Mmes Mrs. BILLETTE Raphaël, BORTOLOTT Thierry, CAMPION Dominique, DAL BORGIO Michel, DESCHEN Michel, DUFEY Jean-Claude, EMPRIN Jean-Pierre, GODARD Gilles, JACQUEMIN Monique, KOMONS Marie-Laurence, LAMBERT Pierre-Jean, LIEGEOIS Gilles, MAGNIEU Laurent, MARRAS Laurent, MASONI Bruno, MATHIEU Guillaume, MATHIEU Patrick, PATZOURKOFF Julien, RAVENEL Jean-Pierre, RENARD Daniel, ROCH Christophe, ROQUIS Claude, ROUYER Emmanuel, RUIZ Albert, THEVET Sophie, TRELAT VALLON Françoise.

Pouvoirs :

Monsieur Raphaël BILLETTE a donné pouvoir à Monsieur Frédéric FABRE
Madame Michèle DESCHEN a donné pouvoir à Madame Annie BECUS
Monsieur Jean-Claude DUFEY a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude LENE
Monsieur Bruno MASONI a donné pouvoir à Monsieur Jacky SZYMZYK
Monsieur Julien PATZOURKOFF a donné pouvoir à Monsieur Jacky DUPONT
Monsieur Daniel RENARD a donné pouvoir à Monsieur Julien VOLOTT
Monsieur Albert RUIZ a donné pouvoir à Monsieur Jonathan HASSELVANDER
Madame Sophie THEVET a donné pouvoir à Monsieur Jean-Claude BRAYER

Secrétaire : Madame Sylvie PAROT

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 09 AVRIL 2019 A CHALVRAINES

Le compte-rendu de la séance du 09 Avril 2019 à Chalvraines ne soulève pas d'observation. Il est adopté à l'unanimité.

1

Fiche n°17 :

3 juillet 2019	Permanences	Permanences zonage PLUi aux bureaux de la CCMR pour els changements de destinations des bâtiments agricoles
----------------	-------------	---



DEPARTEMENT DE LA HAUTE-MARNE

**Communauté de Communes
MEUSE ROGNON**

Illoud, le 27 mai 2019

Objet : Permanence zonages PLUi

Madame le Maire,
Monsieur le Maire,

Dans le cadre de l'élaboration du PLU Intercommunal de la Communauté de Communes Meuse Rognon, des zonages ont été réalisés à l'échelle de vos communes. Les propositions dans leur dernière version vont ont été remises lors du Conseil Communautaire le 21 mai dernier ou adressées par lettre recommandée avec accusé de réception.

Afin de répondre aux orientations du PADD, de permettre la diversification des exploitations agricoles et d'offrir des possibilités de renouvellement du bâti existant sans consommation nouvelle d'espaces agricoles, le PLUi peut prévoir que des bâtiments puissent connaître un changement de destination vers du logement, du commerce, de l'activité de services ou encore de la restauration.

Pour évaluer les potentiels existants dans vos communes, nous vous proposons une permanence.

Pour répondre à vos interrogations une permanence sera assurée par auddioé urbanisme le :

Mercredi 3 juillet 2019

- de 9h00 à 12h00 au bureau CCMR d'Andelot-Blancheville
- et
- de 14h00 à 17h00 au bureau CCMR de Bourmont-entre-Meuse-et-Mouzon

Les référents pour ce projet au sein de la Communauté de Communes Meuse Rognon sont Mr LIMAUX (Vice-Président en charge de l'urbanisme) et Mme GUIGNIER (chargée de missions) dont les coordonnées sont inscrites en pied de page.

Comptant sur votre présence et votre implication dans cette démarche, je vous prie d'agréer, Madame le Maire, Monsieur le Maire, mes sincères salutations.



Communautés de communes Meuse Rognon
1 Place de la Fontaine – 52150 Illoud
Sophie GUIGNIER : sophieguignier@meuserognon.fr
52150 Bourmont entre Meuse/ Mouzon du lundi, mardi, Tél. 03 25 02 74 86
52700 Andelot-Blancheville, du mercredi au vendredi, Tél. 03 25 03 11 57.

Fiche n°18 :

4 juillet 2019	Article internet	Réunion des personnes publiques associées, présentation du PADD
----------------	------------------	---



Communauté de Communes Meuse Rognon
@meuserognon

Accueil

Publications

Photos

Évènements

À propos

Communauté

[Créer une Page](#)

J'aime S'abonner Partager ...

Votre commentaire...

Communauté de Communes Meuse Rognon a ajouté 5 photos du 4 juillet.

4 juillet · ·

Présentation du PADD (Plan d'Aménagement et de Développement Durable) aux personnes publiques associées.






1

J'aime Commenter Partager

Fiche n°19 :

juillet 2019

Article bulletin intercommunal

Avancement du PLUi

Plan Local d'Urbanisme intercommunal

Tous acteurs du projet, tous concernés

Le 6 mai 2013 l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) a été prescrite sur la Communauté de Communes Bourmont-Breuvannes-Saint-Blin, la procédure a été étendue à l'ensemble du territoire intercommunal le 13 mars 2018, après la fusion avec la Communauté de Communes de la Vallée du Rognon, la mission a été confiée au bureau d'études audicé urbanisme. Le travail est donc mené sur les 59 communes de la Communauté de Communes Meuse-Rognon.

Actuellement, 10 des 59 communes de l'intercommunalité disposent d'un document d'urbanisme, carte communale ou Plan Local d'Urbanisme, applicable. Les 49 autres communes sont couvertes par le Règlement National d'Urbanisme et sont soumises à la règle de l'urbanisation limitée.

Le PLUi concerne l'entièreté de la Communauté de Communes, il remplacera tous les documents d'urbanisme communaux. Un seul document travaillé à l'échelle intercommunale, exposera le projet de territoire de la Communauté de Communes Meuse Rognon pour les 10 années à venir.

PLUi = 1 projet commun = 1 zonage = 1 règlement

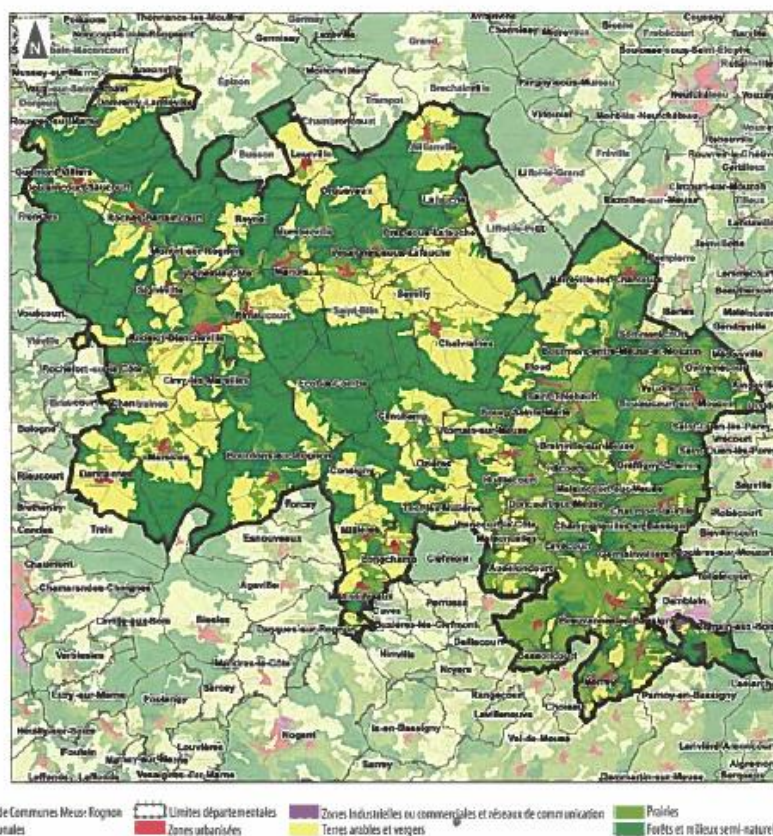
Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD), document cadre du PLUi vient d'être soumis au débat en conseil communautaire. Les communes doivent rendre un avis sur ce PADD.

La concertation avec le public se poursuit afin de continuer à présenter les documents du PLUi et à co-construire le projet. La concertation continue avec des réunions de travail associant les personnes publiques associées, ainsi que des représentants des différents acteurs du territoire.

Le public va être plus largement associé dès le mois de septembre avec la tenue de réunions publiques.



Christophe LIMAUX
Vice-Président
En charge de l'Urbanisme,
habitat et petites cités de caractère
Maire de Sommerécourt



Fiche n°20 :

Sept-oct 2019	Affiches	Réunions publiques pour la présentation du PLUi
---------------	----------	---



Communauté de Communes Meuse-Rognon
AVIS DE REUNIONS PUBLIQUES
 ELABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La Communauté de Communes Meuse-Rognon organise des réunions publiques les

MERCREDI 11 SEPTEMBRE 2019 à 19h00
 ROCHES-BETTAINCOURT
 Salles des Associations
 Place de l'Eglise de Roches-sur-Rognon

MERCREDI 25 SEPTEMBRE 2019 à 19h00
 BOURMONT-ENTRE-MEUSE-ET-MOUZON
 Salle Louise Michel

JEUDI 26 SEPTEMBRE 2019 à 19h00
 CHALVRAINES
 Salle des fêtes

MERCREDI 2 OCTOBRE 2019 à 19h00
 ANDELOT-BLANCHEVILLE
 Salle des fêtes

JEUDI 3 OCTOBRE 2019 à 19h00
 BREUVANNES-EN-BASSIGNY
 Salle des fêtes

- Avancement du PLUi
- Présentation du diagnostic territorial
- Projet d'Aménagement et de Développement Durables
- Eléments réglementaires

Pour plus d'informations : Communauté de Communes Meuse-Rognon
 Grande Rue
 52 150 ILLOU
 Tel = 03.25.02.74.86
 sophieguignier@meuserognon.fr // www.meuserognon.fr

Ne pas imprimer. Ne pas jeter sur la voie publique.

Fiche n°21 :

Septembre 2019	Bandeau site internet	Annonce des réunions publiques
----------------	-----------------------	--------------------------------



Communauté de Communes Meuse Rognon

@meuserognon

Accueil

Publications

Photos

Événements

À propos

Communauté

Créer une Page

J'aime S'abonner Partager

J'aime Commenter Partager

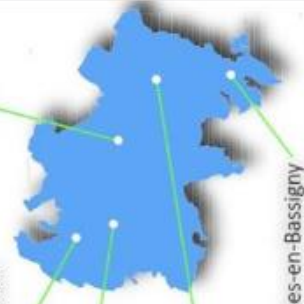
Communauté de Communes Meuse Rognon

2 octobre ·

Ce soir réunion publique à Andelot-Blancheville

Réunions publiques

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



- 11/09 : Roches-Bettaincourt
- 26/09 : Chavraines
- 02/10 : Andelot-Blancheville
- 25/09 : Bourmont-entre-Meuse-et-Mouzon
- 03/10 : Breuvannes-en-Bassigny

MER., 2 OCT.

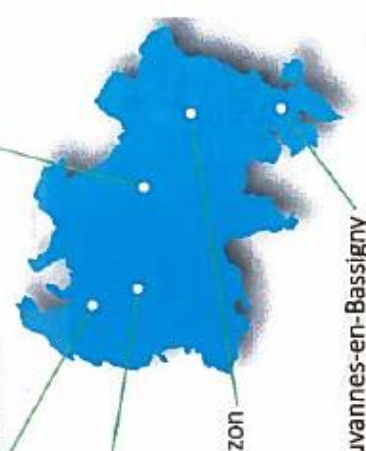
Réunion publique PLUI Andelot-Blancheville

★ Intéressé(e)

Article de presse de la VHM

Réunions publiques

Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



26/09 : Chalvraignes

11/09 : Roches-Bettaincourt

02/10 : Andelot-Blancheville

25/09 : Bourmont-entre-Meuse-et-Mouzon

03/10 : Breuvannes-en-Bassigny

Ordre du jour de ces réunions :

- Avancement du PLUi Meuse Rognon
- Présentation du diagnostic de territoire
- Projet d'aménagement et de développement durables
- Éléments réglementaires

Ces réunions sont à destinations du public, n'hésitez pas à venir vous informer et prendre part à l'élaboration du document de territoire.

Pour plus d'informations :
Dossier suivi par Christophe LIMAUX, Vice-Président en charge de l'urbanisme et Sophie GUIGNIER, chargée de missions PLUi

Communauté de Communes Meuse Rognon
Grande rue
52150 ILLOUUD

Tél : 03.25.02.74.86 - @ : sophieguignier@meuserognon.fr // www.meuserognon.fr

Dans le cadre de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal Meuse-Rognon, des réunions publiques doivent se tenir afin de présenter le travail réalisé et d'échanger avec les habitants du territoire.

Ce projet, porté par la Communauté de Communes Meuse Rognon, a été confié au bureau d'études Audicé urbanisme qui assurera l'animation de cette réunion.

Celles-ci se tiendront à 19h00 les :

- **Mercredi 11 septembre**
Salle des associations de Roches-sur-Rognon
52270 ROCHES BETTAINCOURT
- **Mercredi 25 septembre**
Salle Louise Michel
52150 BOURMONT
ENTRE MEUSE ET MOUZON
- **Jeudi 26 septembre**
Salle des fêtes
52700 CHALVRAINES
- **Mercredi 2 octobre**
Salle des fêtes
52700 ANDELOT-BLANCHEVILLE
- **Jeudi 3 octobre 2019**
Salle des fêtes
52240 BREUVANNES-EN-BASSIGNY

Fiche n°22 :

Septembre 2019	Article de presse	Annonce des réunions publiques
----------------	-------------------	--------------------------------

Jeu 5 septembre 2019

Chaumont et arrondissement

DOULAINCOURT

Collège : la barre est haute



Les 6^e ont écouté avec attention les consignes.



Les élèves des deux classes de 6^e ont fait leur rentrée lundi, accompagnés des chants de leurs camarades de 5^e, 4^e et 3^e, membres de la chorale dirigée par Béatrice Andréotti, professeure d'éducation musicale, les invitant ainsi à prendre possession de leur collège Jouffroy-d'Abbans.

Les 6^e ont écouté avec attention les consignes, quables au DNP, brevet national, avec 90,48 % de réussite, dont 57 % avec mention, au-dessus de la moyenne départementale (88,1 %), académique (87,2 %) et nationale (87 %).

Le collège compte 45 professeurs, administratifs, équipes AESH, accompagnants d'élèves en situation de handicap, surveillants, agents et 21 professeurs encadrant 254 élèves répartis en onze classes.

Les anciens ont accueilli les nouveaux arrivants avec des chansons qu'ils ont créées.

Réunions publiques pour le Plui Meuse-Rognon

Dans le cadre de l'élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (Plui) Meuse-Rognon, des réunions publiques doivent se tenir afin de présenter le travail réalisé et d'échanger avec les habitants du territoire. Ce projet, porté par la Communauté de communes Meuse-Rognon, a été confié au bureau d'études Audicé urbanisme qui assurera l'animation de cette réunion.

Celles-ci se tiendront à 19 h, mercredi 11 septembre, à la salle des associations de Roches-sur-Rognon ; mercredi 25, salle Louise-Michel à Bourmont ; jeudi 26, à la salle des fêtes de Chavallines ; mercredi 2 octobre, à la salle des fêtes d'Andelot ; jeudi 3 octobre, à la salle des fêtes

SAINT-URBAIN-MAONCOURT

MARIAGE

Amandine et Anthony



Septembre 2019

Article de presse

Annonce de la Réunion publique
de Bourmont

16

Chaumont et arrondissement

Mercredi 25 septembre 2019

ANDELOT

Des bons d'achat à profusion



De gauche à droite : Isabelle Dhotel, Patricia Mathis, Gaël Gachon, Maryline Marchal, Joanne et Chantal Bailly.

Le loto annuel de l'association des Festivals du Grand Est s'est déroulé dimanche 22 septembre, à la salle des fêtes. Les lotophiles ont commencé à l'occuper dès 13 h. L'on pouvait voir des fidèles qui ne manquent jamais un loto local. Une heure plus tard, Jean-Louis Bernard, président de l'association, a commencé le premier tirage. Comme à l'accoutumée, chacun d'eux était assorti d'un lot, plus ou moins important, selon qu'il fallait remplir une, deux lignes, ou un carton entier. Deux pauses ont permis aux joueurs de se décontracter, et de déguster, entre autres, des gaufres maison. Des bons

d'achat ont fait la joie de nombreux lotophiles. Isabelle Dhotel, de Chaumont, a gagné un bon d'achat de 400 € ; Maryline Marchal, de Rimaucourt, un bon d'achat de 200 € ; Gaël Gachon, de Reynel et Patricia Mathis de Châteauneuf - ce qui indique que des joueurs n'ont pas hésité à parcourir des kilomètres - chacun un bon d'achat de 70 €, Chantal Bailly et Joanne, de Saint-Dizier, ayant fini de remplir en même temps un carton, se sont partagé un bon d'achat de 100 €. D'autres personnes ont gagné des bons d'achat de 100 €. Les jeux ont pris fin peu avant 19 h et, dans la foulée, les organisateurs ont entamé le nettoyage de la salle des fêtes.

EN BREF

Repas dansant pour la lutte contre le cancer : les réservations pour le repas dansant du dimanche 6 octobre, à la salle des fêtes de Bourdons-sur-Rognon, du secteur d'Andelot du comité haut-marnais de la Ligue contre le cancer, peuvent se faire, pour : Andelot, auprès d'Elisabeth et Jean-Louis Bernard, au 03.25.01.91.72 ; d'Elisabeth Courtier au 03.25.01.94.50 et de Nicole Thord, au 06.61.73.00.16 ; Bourdons-sur-Rognon, auprès de Bénédicte Vautrin, au 03.25.01.24.38 ; Chantaines, auprès de Lydia Dehais, au 03.25.01.35.59 ; pour Cirey-les-Mareilles, auprès d'Annie Kozlovsky, au 03.25.03.73.46, de Virginie Marié, au 07.87.28.64.94, de Frédérique Truffot, au 06.83.16.85.82 ; Montot-sur-Rognon, auprès de Josette Thévenot, au 03.25.01.37.90 ; Reynel, auprès de Ghyslain Morin, au 03.25.01.92.90, de Sandra Plamont, au 06.32.59.27.86, de Sandrine Plamont, au 06.85.18.78.22 ; Rimaucourt, auprès d'Anne-Marie Dubuc, au 03.25.01.93.46, de Danielle Foucard, au 06.86.93.91.03 et de Julien Prevost, au 06.18.78.05.34 ; Signeville, auprès de Marie-Christine Volot, au 03.25.01.30.83. Pour les villages de l'ex-canton d'Andelot n'ayant pas de délégué, auprès d'Alain Huguency, au 03.25.01.33.77 ou 06.43.29.35.17, et de Jean-Louis Bernard, au 03.25.01.91.72 ou 07.89.03.99.67.

SAINT-BLIN

CONSEIL MUNICIPAL

Le plafond de l'église va être refait

Vendredi 20 septembre, sous la présidence du maire, Bernard Guy, de nombreux dossiers ont alimenté la séance, parmi lesquels la nécessaire réfection du plafond de l'église.

Le plafond suspendu en tôle laquée de l'église s'est partiellement effondré au printemps dernier. Des signes de faiblesse sont également visibles sur les deux plafonds latéraux de la nef. Les travaux nécessaires ont été présentés lors d'une réunion sur place, le 9 septembre. Les élus locaux ont accepté les travaux qui s'imposent : traiter les points de rouille de la charpente métallique ; refaire tous les plafonds de l'église dans un produit coupe-feu ; rendre plus accessible le couloir de contrôle des plafonds. Il a été procédé à l'estimation de ces travaux. La procédure d'appel d'offres sera lancée. Les demandes de subventions interviendront en temps utile. **Défiibrillateurs :** la loi du 19 décembre 2018 prescrit de détenir un défibrillateur automatisé externe dans les établissements recevant du public (ERP) de troisième catégorie à compter du 1^{er} janvier 2020, un an plus tard pour les ERP de

quatrième catégorie. L'obligation imminente s'adresse à la salle polyvalente et à l'église. La salle des sports et la mairie devront être munies le 1^{er} janvier 2021. Le maire a mis en relief qu'une mise en commun, sur un même site, peut-être envisagée, ce qui pourra être le cas de la salle polyvalente et la salle des sports, seulement séparées de quelques mètres. Pour l'heure, un défibrillateur sera acheté pour la salle polyvalente. Un autre sera acquis pour l'église quand les travaux seront achevés. **Eclairage public :** « L'éclairage public fonctionne actuellement toute la nuit. Même avec le renouvellement des équipements, ces consommations restent importantes. Aussi, faut-il se poser la question de maintenir cet éclairage », a exposé le maire qui avait récapitulé les consommations, entre les anciens luminaires en 2012 et 2013 et les nouveaux en 2017 et 2018. Au vu de ces chiffres, les élus élus saint-

blinois ont décidé l'extinction générale du village entre 0 h et 6 h du matin.

Réparation de la croix : le maire a rappelé que la croix, inscrite à l'Inventaire des monuments historiques de Saint-Blin, avait été renversée de son socle, se disloquant en quatre morceaux, qu'une plainte avait été déposée (Le Journal de la Haute-Marne du 29 août). L'enquête est toujours en cours. Les services de l'Udarp (Unité départementale de l'architecture et du patrimoine) de la Haute-Marne ont été saisis. Le conseil a accepté qu'une entreprise de Rolampont soit sollicitée pour une proposition de réparation et que ces travaux fassent l'objet d'une demande d'aide à l'Etat au titre de la culture.

Au fil des dossiers

Les travaux proposés par l'Office national des forêts, pour l'année 2019, seront réalisés en 2020, pour un montant de 11 361,65 € HT. Une aide de 100 € a été octroyée à la paroisse Saint-Bénigne pour alléger ses dépenses à l'occasion de son repas annuel. Une aide de 100 € a été accordée à

l'association Du bonheur pour Mathieu (amélioration de l'habitat) à l'occasion du loto qu'elle organisera à la salle polyvalente pour recueillir des fonds.

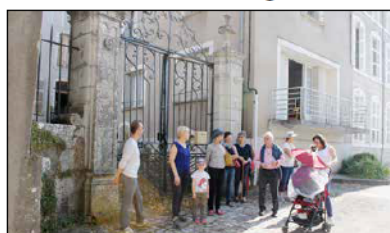
L'achat d'une balayeuse et d'un désateur thermique coûtera 3 939 € HT à la commune. La somme de 1 170 € sera consacrée aux travaux de désenfumage à la salle polyvalente. Le conseil a approuvé le rapport de gestion du conseil d'administration de la société de dématérialisation, la commune faisant partie des actionnaires.

LIFFOL LE-PETIT

LIFFOL-LE-GRAND
Samedi 28 septembre 2019
Salle des fêtes à 20 h précises
(ouverture des portes à 18 h 30)
SUPER LOTO
5000 € de lots en jeu
Lave-linge, sèche-linge, télévision 140 cm
vélo électrique, 24 GA...
36 le carton - 30 € les 12 + 1 gratuit
BINGO 2 € / 54 les 1 - Restaurant-Savette
Organisé par l'association LES CHANGEMENTS LIFFOLOIS

BOURMONT

Journées du patrimoine :
sur la route des églises



Réunion publique sur l'urbanisme

La communauté de communes Meuse-Rognon organise une réunion publique mercredi 25 septembre, à 19 h, à la salle Louise-Michel. Y seront abordés : l'avancement du PLUi (plan local d'urbanisme intercommunal), la présentation du diagnostic territorial, le projet d'aménagement et de développement durable, les éléments réglementaires.

A LA LISIERE

SUR LES ECRANS DE LA REGION

Neufchâteau
Neopollis

"Ca : chapitre 2"

Mercredi : à 14 h et à 17 h 30 ; vendredi : à 17 h 30 et à 20 h 30 ; samedi : à 16 h 30 et à 20 h 30 ; dimanche et lundi : à 19 h 30 ; mardi : à 17 h 30.

Septembre 2019	Article de presse	Réunion publique à ROCHES-BETTAINCOURT
----------------	-------------------	--

4 Samedi 14 septembre 2019

Meuse-Rognon

INTERCOMMUNALITÉ

Chaumont et arrondissement

Des règles qui encouragent les projets

Le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) de la communauté de communes de Meuse-Rognon avance très bien. Les règlements et le projet sont en cours de finalisation. Afin de les présenter au public, une première réunion s'est déroulée mercredi soir à Roches-Bettaincourt.

Le PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal) est un nom un peu obscur pour certains. C'est un document d'urbanisme qui se concentre sur l'aménagement du territoire et sur ses enjeux. La communauté de communes Meuse-Rognon (CCMR) travaille sur le sujet depuis des années. Afin de le présenter, une réunion s'est déroulée mercredi à Roches-Bettaincourt, près de Doulaincourt.

Dans le public, il y avait peu de visiteurs pour cette réunion. On pouvait les compter sur les doigts des mains et il s'agissait essentiellement d'élus, pour la plupart de la commune-mère. « C'est dommage parce que le PLUI est vraiment important, il définit beaucoup de détails qui pourraient impacter la vie de chacun », explique Christophe Linaux, vice-président en charge de l'urbanisme. Ce document donne une vision du territoire sur les quinze années à venir et définit de nombreuses règles. Chacun, particulier comme professionnel, peut donc être amené à être confronté au PLUI. Lors d'un dépôt de permis de construire, d'un projet d'installation d'une boutique... En plus, comme le dossier n'est ni finalisé ni voté, des changements peuvent encore y être apportés.

Avant tout, le PLUI part de constats effectués sur le terrain. Ainsi, la population a diminué entre 1989 et 2014, avec un petit regain la dernière année. Quelque 90 % des logements sur des maisons individuelles avec pour 70 % des cas des propriétaires occupants. De plus, un tiers de la population est présent sur le territoire depuis plus de 30 ans. Avec une agriculture (16 % des actifs) et une industrie (plus de 20 %), fortes et seulement quinze communes de plus de 100 habitants, le territoire a des particularités.

Pour 2035, les objectifs affichés sont ambitieux. Atteindre 12 280 habitants, soit 9 % d'augmentation, et 469 nouveaux logements (260 suite à une extension urbaine, 75 actuellement vacants et 134 en dents creues, soit un espace entre deux parcelles bâties). Le PLUI va plus loin. Il définit les cou-

leurs que les propriétaires pourront mettre en façade, les distances à respecter par rapport au trottoir, la hauteur des constructions... Par exemple, l'architecture étrangère à la région sera interdite. Le PLUI de la CCMR n'est pas restrictif pour encourager les projets. Ce sont tous ces petits points qui doivent être définis avec un seul mot d'ordre : anticiper une situation future.

Laura Spaeter
lspaeter@un.fr

Les prochaines réunions publiques auront toutes lieu à 19 h : mercredi 25 septembre à Bourmon, jeudi 26 septembre à Châlain, mercredi 2 octobre à Andelot et jeudi 3 octobre à Breuvannes-en-Basain.

Elles sont ouvertes à tout le monde.

FOULAIN

Le Chalet

SALON DE THÉ BRITISH

Restauration rapide - plats à emporter

hamburgers - frites - pizzas sandwiches anglais

Location de salle

40/50 pers. pour repas de famille fêtes - séminaires

FOULAIN 09 87 76 88 91
RN619 06 68 96 94 13

L'objectif est d'arrêter le projet en conseil communautaire en octobre.

Septembre 2019	Article de presse	Réunion Publique à BOURMONT-ENTRE-MEUSE-ET-MOUZON
----------------	-------------------	---

Communauté de communes Meuse-Rognon

BOURMONT

Urbanisme : le Plui n'a pas attiré la foule

La communauté de communes Meuse-Rognon a organisé, le 25 septembre, une réunion publique ayant pour objet de présenter à la population l'état d'avancement du Plan local d'urbanisme intercommunal (Plui), et ses principaux éléments.

Il faut croire que le sujet n'intéresse pas la population, car la réunion a rassemblé une vingtaine de participants seulement dont des maires ou élus communaux qui ont déjà été consultés lors de l'élaboration du projet. Il s'agit pourtant d'un projet d'importance car c'est le PLU qui déterminera notamment les zones constructibles, agricoles, naturelles à protéger, et qui s'appliquera à toute demande de permis de construire.

Le vice-président de la communauté de communes, Jonathan Haselwander, le cabinet d'études Audicé, la chargée de projet, ont fait une présentation générale de la procédure, et ont expliqué les choix des élus, à partir du diagnostic, sur les possibilités de développement, les priorités retenues, le Projet d'aménagement et de développement durable (PADD). Le projet se trouve contraint par les zones à protéger (zones Natura 2000, Trames Verte et Bleue). C'est ainsi que les élus ont fait le choix de permettre à chaque commune de pouvoir accepter une extension urbaine (dans une limite de

25 à 27 ha pour l'ensemble de la communauté de communes). Le développement économique restera concentré sur les zones d'activités existantes d'Andelot, Bourg-Sainte-Marie, Breuvannes/Damblain. L'objectif des élus est de pouvoir atteindre 12 380 habitants en 2035 (plus 1 030 ha), un objectif qui génère un besoin de 469 nouveaux logements entre 2017 et 2035.

Les questionnements de la salle ont porté sur les conséquences des classements des zones, sur les ZNT (Zones de Non Traitement), sujet de pleine actualité. Après la position du conseil communautaire dans un mois, il sera demandé l'avis des communes, l'avis de PPA (Personnes publiques associées), une évaluation environnementale réalisée avant l'enquête publique qui permettra de recueillir les observations du public.

Le sujet du Plan local d'urbanisme intercommunal (Plui) n'a guère mobilisé la population.



L'objectif est de pouvoir atteindre 12 380 habitants en 2035.

Correspondant du journal : Robert David, tél. 03.25.01.98.15 ; courriel : davidbourmont@orange.fr

URGENTES
Gendarmerie : permanences aujourd'hui et jeudi, de 14 h à 18 h, tél. 03.25.01.10.10.
SDR dépannage : tél. 08.10.333.052.
Hôpital de Neufchâteau : tél. 03.23.94.80.00.
Meuse-Rognon : tél. 03.25.02.60.07.

RENDEZ-VOUS
Déchetterie fixe : aujourd'hui, de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h ; jeudi, de 14 h à 18 h ; samedi, de 9 h à 12 h, à Romain-sur-Meuse.

Chaudmont et arrondissement

BOURMONT

— A LA LISIERE —

NEUFCHATEAU

Quatre tonnes de pommes parties comme des petits pains



La 22^e foire aux pommes a fait le plein de visiteurs

La traditionnelle foire aux pommes, organisée samedi 28 septembre toute la journée par l'Union des commerçants qui est présidée par Charlene Brayer, a attiré en nombre les acheteurs. Ce sont environ 4 tonnes de pommes qui sont parties comme des petits pains. Les habitués et les petits nouveaux se sont rues sur toutes les espèces que l'on pouvait trouver sur les étals. Il y avait même des bénévoles pour transporter les pommes jusqu'aux voitures des personnes, pour leur donner un coup de main. Une belle organisation bien appréciée. Ce jour-là, la rue de France était piétonne, tout comme le bas de la rue Saint-Jean. Quant à la rue Kennedy, elle y est déjà tous les samedis matin en raison du marché hebdomadaire. Comme



— CUD LES ESPRANS DE LA REGION —

Fiche n°24 :

Octobre 2019	Photographie	Réunion publique à BREUVANNES-EN-BASSIGNY
--------------	--------------	---



Fiche n°26 :

Octobre 2019	Photographie	Réunion des personnes publiques associées pour la présentation des zonages et du règlement
--------------	--------------	--



Fiche n°26 :

Novembre 2019	Affiches PLUi	Accueil et information sur les questions en lien avec le PLUi
---------------	---------------	---



Communauté de Communes

Meuse-Rognon

AVIS DE PERMANENCES
ÉLABORATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

La Communauté de Communes Meuse-Rognon organise des permanences pour répondre aux attentes des usagers du territoire.

LE MERCREDI 6 NOVEMBRE 2019 de 10h à 12h
Mairie de BREUVANNES-EN-BASSIGNY (52240)

LE MERCREDI 6 NOVEMBRE 2019 de 14h à 16h
Mairie d'ANDELOT-BLANCHEVILLE (52700)

Ces permanences seront assurées par Christophe LIMAUX (VP en charge de l'urbanisme) et Sophie GUIGNIER chargée du PLUi

Pour plus d'informations :

Communauté de Communes Meuse-Rognon
Grande rue
52150 ILLOUD
Tél : 03.25.02.74.86.
sophieguignier@meuserognon.fr // www.meuserognon.fr

« Imprimé par nos soins »
« Ne Pas jeter sur la voie publique »




III) ÉTAT DES OBSERVATIONS RECUEILLIES

1/ Réunions publiques

Les réunions publiques ont données lieux à des observations, elles sont inscrites dans les comptes rendus des réunions en Annexe 5.

2/ Courriers relatifs au PLUi

Un seul courrier a été reçu, il est joint en Annexe 6

3/ Registres

Aucunes observations n'ont été relevées

4/ Recueil des observations dématérialisées

Sous différentes formes, des personnes ont pris contact avec les services de la Communauté de Communes pour avoir des informations sur la démarche et son avancement ainsi que els conséquences sur leurs propriétés ou leurs projets.

- Appels téléphoniques
- Message électronique
- Visite au bureau

Un registre des dépôts de demande de renseignement a été tenu par Mme Sophie GUIGNIER, il est joint en Annexe

Les services de la Communauté de Communes ont apporté des réponses aux sollicitations des usagers du territoire en invitant ces personnes à prendre part à l'enquête publique et ainsi de consigner leurs remarques d'intérêt particulier au commissaire enquêteur.

IV) BILAN DE LA CONCERTATION

1) Mobilisation des sources de logements disponibles

« Beaucoup de logements vacants sont disponibles il faut les réinvestir avant de consommer du foncier, idem pour les dents creuses »

« Les politiques d'habitat tendent à faire mourir les petits villages. La commune entend que les dents creuses doivent être résorbées et que la rénovation des constructions existantes doit être faite en priorité. Les projets de constructions nouvelles sont trop faibles voire inexistants. Si les propriétaires ne vendent pas ou ne construisent pas, cette difficulté ne pourra pas être résorbée

Réponse CCMR :

La reprise des logements vacants est à modérer en effet, certains biens sont mobilisables immédiatement (maisons à vendre à louer) ou nécessite des petits travaux de rafraîchissement.

Ensuite il y a les logements vacants mobilisables à moyen terme, ceux-ci nécessitent des travaux de gros-œuvre (toiture dégradée, ancienne grange).

Enfin les logements vacants non mobilisables sont des éléments bâtis fortement dégradés (fissures, murs effondrés ...) ou des éléments bâtis non destinés à l'habitat à la base et nécessitant une reprise totale. D'autres motifs de rétention immobilière s'ajoutent à la difficulté de mobiliser les logements vacants. Afin de prendre en compte les difficultés que peuvent connaître les communes, un pourcentage de rétention immobilière a été pris en compte dans les calculs de potentiel de production de logements.

La valorisation des logements vacants est un enjeu fort, Le comblement des dents creuses est un enjeu majeur. Afin de prendre en compte les difficultés que peuvent connaître les communes, un pourcentage de rétention foncière a été pris en compte dans les calculs de densification des bourgs

2) Croissance démographique démesurée

Les objectifs semblent difficiles à réaliser pour certains membres comme par exemple, l'augmentation de la population sur la Communauté de Communes alors que celle-ci continue de régresser sur le département

Réponse CCMR : L'objectif d'augmentation démographique est une projection sur les 15 prochaines années. Le PLUi a une ambition importante issue de la volonté politique des élus. Le comblement des dents creuses est effectivement un enjeu majeur. Afin de prendre en compte les difficultés que peuvent connaître les communes, un pourcentage de rétention foncière a été pris en compte dans les calculs de densification des bourgs.

3) Les périmètres agricoles

Problèmes de proximité avec les exploitations agricoles qui, de fait, interdisent toute construction ou réhabilitation à moins de 50 mètres, beaucoup de parcelles ou logements vacants sont concernés

Réponse CCMR : Les périmètres de réciprocité des bâtiments agricoles s'appliquent empêchant les nouvelles constructions d'habitation, à l'exception de celles des agriculteurs eux-mêmes si l'habitation est nécessaire. Ces périmètres permettent de préserver les exploitations agricoles mais aussi de protéger les habitants potentiels de ces secteurs qui pourraient être incommodés par le travail des exploitations.

4) La protection des espaces naturels

« Il faut protéger nos forêts »

« La protection de la nature devrait être mise en avant dans le document d'urbanisme »

Réponse CCMR : Le projet de PLUi a pris en compte les enjeux de préservation de la faune et de la flore, notamment par le biais de l'évaluation environnementale. Les secteurs à enjeux ont été préservés.

5) Les villages ne peuvent plus s'étendre

« Les petits villages ne sont plus reconnus et tous vise à les faire disparaître. »

Réponse CCMR : Les obligations en termes de modération de la consommation foncière peuvent limiter les extensions des communes. Le PLUi offre à toutes les communes la possibilité de se développer. Sans document d'urbanisme, il n'y a aucune possibilité d'extension de la commune.

6) Les énergies renouvelables : parcs éoliens, parcs photovoltaïques

« La consommation foncière des fermes solaires au sol semble exagérée »

« Les éoliennes doivent être interdites pour protéger le paysage »

Réponse CCMR : Des préconisations peuvent être faites dans le règlement, sans interdire les ENr -> la proposition est la suivante : « Le développement d'infrastructures liées aux énergies renouvelables (éolienne, panneaux photovoltaïques...) doit prendre en compte l'existant en respectant les protections environnementales ainsi que les prescriptions architecturales. »

V) LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Délibération 2013-71

Annexe 2 : Certificat d’affichage de la délibération de prescription

Annexe 3 : Délibération 2014-101

Annexe 4 : Délibération 2018-28

Annexe 5 : Les Comptes Rendus des Réunions publiques

Annexe 6 : Copie du courrier reçu

Annexe 7 : Copie du Registre des dépôts de demande de renseignements